

Les présidents du Sénat



Version originale par Grant Purves



Bibliothèque du Parlement

Table des matières

Les présidents du Sénat	3
Rôle historique du président du Sénat	4
Joseph Édouard Cauchon	6
John Ross	8
Amos Edwin Botsford	10
Pierre Joseph Olivier Chauveau	12
David Christie	14
Robert Duncan Wilmot	16
David Lewis Macpherson.....	18
William Miller.....	20
Josiah Burr Plumb	22
George William Allan	24
Alexandre Lacoste.....	26
John Jones Ross.....	28
Charles Alphonse Pantaléon Pelletier	30
Lawrence Geoffrey Power.....	32
Raoul Dandurand.....	34
James Kirkpatrick Kerr	36
Auguste Charles Philippe Robert Landry.....	37
Joseph Bolduc	39
Hewitt Bostock.....	41
Arthur Charles Hardy	43
Pierre Édouard Blondin.....	44
Walter Edward Foster.....	45
Georges Parent	46
Thomas Vien	47
James Horace King.....	48
Elie Beaugard	50
Wishart McLea Robertson	51
Mark Robert Drouin	53
George Stanley White	55
Maurice Bourget.....	56
Sydney John Smith.....	57
Jean-Paul Deschatelets	58
Muriel McQueen Fergusson.....	59
Louise Marguerite Renaude Lapointe	61
Allister Grosart.....	63
Jean Marchand.....	65
Maurice Riel.....	67
Guy Charbonneau.....	68
Roméo-A. LeBlanc.....	70
Gildas L. Molgat	71
Daniel Philip Hays	72
Noël A. Kinsella.....	73
Bibliographie - Les présidents du Sénat.....	74
Sources des photographies	80

Les présidents du Sénat

Nom	Années en fonction	Affiliation politique durant le mandat
CAUCHON, Joseph Édouard	1867.11.05 - 1869.05.16	Conservateur indépendant
ROSS, John	1869.05.17 - 1869.05.26	Conservateur
CAUCHON, Joseph Édouard	1869.05.27 - 1872.06.02	Conservateur indépendant
BOTSFORD, Amos Edwin	1872.06.03 - 1872.06.05	Conservateur
CAUCHON, Joseph Édouard	1872.06.06 - 1872.06.30	Conservateur indépendant
CHAUVEAU, Pierre Joseph Olivier	1873.02.21 - 1874.01.08	Conservateur
CHRISTIE, David	1874.01.09 - 1878.10.16 (1)	Libéral
WILMOT, Robert Duncan	1878.11.07 - 1880.02.10	Conservateur
MACPHERSON, David Lewis	1880.02.11 - 1880.02.15	Conservateur
BOTSFORD, Amos Edwin	1880.02.16 - 1880.04.18	Conservateur
MACPHERSON, David Lewis	1880.04.19 - 1883.10.16	Conservateur
MILLER, William	1883.10.17 - 1887.04.03	Libéral conservateur
PLUMB, Josiah Burr	1887.04.04 - 1888.03.12	Conservateur
ALLAN, George William	1888.03.17 - 1891.04.26	Conservateur
LACOSTE, Alexandre	1891.04.27 - 1891.09.13	Conservateur
ROSS, John Jones	1891.09.14 - 1896.07.12	Conservateur
PELLETIER, Charles Alphonse Pantaléon	1896.07.13 - 1901.01.28	Libéral
POWER, Lawrence Geoffrey	1901.01.29 - 1905.01.08	Libéral
DANDURAND, Raoul	1905.01.09 - 1909.01.13	Libéral
KERR, James Kirkpatrick	1909.01.14 - 1911.10.22	Libéral
LANDRY, Auguste Charles Philippe Robert	1911.10.23 - 1916.06.02	Conservateur
BOLDUC, Joseph	1916.06.03 - 1922.02.06	Nationaliste conservateur
BOSTOCK, Hewitt	1922.02.07 - 1930.04.28	Libéral
HARDY, Arthur Charles	1930.05.13 - 1930.09.02	Libéral
BLONDIN, Pierre Édouard	1930.09.03 - 1936.01.10	Conservateur
FOSTER, Walter Edward	1936.01.11 - 1940.05.08	Libéral
PARENT, Georges	1940.05.09 - 1942.12.14	Libéral
VIEN, Thomas	1943.01.23 - 1945.08.23	Libéral
KING, James Horace	1945.08.24 - 1949.08.02	Libéral
BEAUREGARD, Elie	1949.08.03 - 1953.10.13	Libéral
ROBERTSON, Wishart McLea	1953.10.14 - 1957.10.03	Libéral
DROUIN, Mark Robert	1957.10.04 - 1962.09.23	Progressiste conservateur
WHITE, George Stanley	1962.09.24 - 1963.04.26	Progressiste conservateur
BOURGET, Maurice	1963.04.27 - 1966.01.06	Libéral
SMITH, Sydney John	1966.01.07 - 1968.09.04	Libéral
DESCHATELETS, Jean-Paul	1968.09.05 - 1972.12.13	Libéral
FERGUSSON, Muriel McQueen	1972.12.14 - 1974.09.11	Libéral
LAPOINTE, Louise Marguerite Renaude	1974.09.12 - 1979.10.04	Libéral
GROSART, Allister	1979.10.05 - 1980.03.03	Progressiste conservateur
MARCHAND, Jean	1980.03.04 - 1983.12.15	Libéral
RIEL, Maurice	1983.12.16 - 1984.11.01	Libéral
CHARBONNEAU, Guy	1984.11.02 - 1993.12.06	Progressiste conservateur
LEBLANC, Roméo-A.	1993.12.07 - 1994.11.21	Libéral
MOLGAT, Gildas L.	1994.11.22 - 2001.01.25	Libéral
HAYS, Daniel Philip	2001.01.26 - 2006.02.07	Libéral
Noël A. Kinsella	2006.02.08 -	Conservateur

(1) Malgré tous les efforts que nous déployons pour assurer l'exactitude de nos données, nous ne pouvons garantir l'exactitude de cette date précise. Il y a divergence dans les documents de référence faisant autorité au sujet de la date à laquelle l'honorable David Christie a démissionné de la présidence du Sénat. À notre connaissance, le 16 octobre 1878 est la date la plus probable selon le *Canadian Parliamentary Companion* de 1879.

Rôle historique du président du Sénat

La *Loi constitutionnelle de 1867* a, dans toute la mesure du possible, créé le Sénat à l'image de la Chambre des lords britannique, mais en prévoyant des adaptations du fait surtout que la pairie était inexistante au Canada. Au lieu d'un nombre illimité de pairs héréditaires, jouissant des droits et privilèges des personnes de ce rang, on a décidé d'instituer un nombre limité de « sénateurs à vie » jouissant des mêmes droits et privilèges que les députés. De même, les privilèges, immunités et pouvoirs du Sénat, par opposition à son rôle, devaient être les mêmes que ceux des Communes.

À d'autres égards, cependant, la Chambre haute devait être la réplique de la Chambre des lords. Le poste de président a donc été modelé sur celui du Grand Chancelier. La nomination à cette charge, qui relevait précédemment du gouverneur général, devenait pré-rogative personnelle du premier ministre et n'était pas soumise à la ratification du Sénat. Comme pour le Grand Chancelier, il était entendu que le président pouvait se faire l'avocat d'un parti; il pouvait donc quitter le fauteuil et prendre part au débat tout en gardant le droit de vote, sans que sa voix soit prépondérante. Par ailleurs, aucun pouvoir ni aucune responsabilité ne lui étaient conférés pour faire appliquer le Règlement.

Le Sénat a toujours été fier de son autonomie et de l'égalité de ses membres. Jusqu'en 1906, il est demeuré fidèle à la tradition de la Chambre des lords selon laquelle le Grand Chancelier n'intervient dans un débat pour trancher une question de procédure qu'à la demande d'un membre de l'assemblée. Le président, tout comme son homologue britannique, n'avait pas plus d'autorité qu'un autre sénateur, sauf dans la mesure où « son prestige personnel et la dignité de sa charge donnaient du poids à ses avis et lui permettaient d'obtenir le consentement de la Chambre » (Erskine May, 18^e éd.).

Au cours des années 1890 et au début du vingtième siècle, la turbulence occasionnelle de certains sénateurs a amené le Sénat à rompre avec la tradition de la Chambre des lords et à donner plus d'autorité au président. La révision du Règlement du Sénat en 1906 lui a conféré à peu près les mêmes pouvoirs qu'à son homologue de la Chambre des communes. Un nouvel article précisait simplement que le président « doit maintenir l'ordre et le décorum, et doit trancher les rappels au Règlement, sous réserve d'un appel au Sénat ».

L'adoption de cette nouvelle règle n'a pas eu d'effet immédiat sensible. Il semble y avoir eu une certaine incertitude quant à l'étendue des pouvoirs conférés et aux circonstances dans lesquelles ils pouvaient être exercés et une certaine hésitation de la part des présidents à y avoir recours. Cette incertitude a persisté, du moins jusqu'à l'adoption du Règlement révisé en 1991.

Au cours des vingt dernières années, certains présidents sont intervenus plus souvent et n'ont pas toujours attendu qu'un membre de l'assemblée leur signale une violation du Règlement pour le faire. Toutefois, dès le début des années 30, les présidents et les sénateurs ont fait allusion de temps à autre à une règle « non écrite » selon laquelle les présidents ne doivent pas intervenir tant qu'un sénateur ne les a pas invités à rendre une décision. Il reste à voir si

cette règle « non écrite » résistera aux modifications apportées au Règlement et au rôle du président en 1991.

Adoptées dans la foulée d'un débat houleux au sujet de la taxe sur les produits et services, les modifications de 1991 ont été les plus importantes depuis 1906. Bien qu'il soit trop tôt pour se prononcer sur leurs répercussions à long terme, on peut dire qu'elles s'écartent considérablement des traditions d'« autogestion » du Sénat et se rapprochent davantage des règles de la Chambre des communes. Parmi les modifications les plus controversées aux règles du débat, mentionnons la limite de 15 minutes fixée à la plupart des discours la limitation de la durée du débat (attribution de temps), avec ou sans le consentement de l'opposition. Il devient ainsi beaucoup plus difficile de faire de l'obstruction systématique.

Le nouvel article 18, à tout le moins, clarifie très nettement le rôle du président du Sénat. En effet, le paragraphe 18(1) stipule que le président n'a pas à attendre qu'on lui signale un manquement à l'ordre ou au décorum; il peut interrompre le débat afin de rétablir l'ordre ou d'appliquer le Règlement. En cas de « désordre grave », il peut suspendre la séance pendant au plus trois heures. En vertu du paragraphe 18(3), lorsque le président doit se prononcer sur une question de privilège ou un rappel au Règlement, il lui appartient de juger si les arguments présentés sont suffisants. En outre, les décisions du président demeurent sujettes à un appel au Sénat, de tels appels devant immédiatement faire l'objet d'un vote, sans débat.

Une autre évolution notable tient au fait que les présidents du Sénat ont cessé graduellement d'agir de façon partiiale. Aujourd'hui, ils prennent très rarement la parole dans les débats et n'exercent pas leur droit de vote. Sur ce plan également, leur rôle s'est beaucoup rapproché de celui du président de la Chambre des communes, et ils président les travaux comme un arbitre impartial, sans témoigner de leur allégeance à un parti.

Les biographies qui suivent des présidents du Sénat depuis la Confédération montrent bien toute l'étendue de leurs compétences professionnelles et politiques. Pour la majorité d'entre eux, la charge de président, qu'ils auront exercée plus ou moins longtemps, n'était qu'un des temps forts de leur existence, marquée au coin de la réussite dans divers domaines. Bien que le grand dénominateur commun soit leurs succès en droit ou en politique, ils avaient souvent fait de brillantes carrières dans le domaine militaire, dans les affaires, en tant qu'écrivains ou comme journalistes; certains s'étaient même illustrés dans trois ou quatre domaines différents.

Ce qui rend leur vie intéressante, c'est la variété et l'étendue de leurs intérêts en dehors de la politique, que les rédacteurs des biographies se sont attachés à faire ressortir.

Joseph Édouard Cauchon (1816 - 1885)



L'honorable Joseph Édouard Cauchon méritait sa réputation de journaliste et d'homme politique ardemment engagé, d'allié puissant mais controversé ou d'adversaire farouche; on peut donc s'étonner qu'il ait été choisi pour inaugurer les fonctions de président du Sénat après la Confédération. En un sens, cet étonnement est légitime, puisque le sénateur Cauchon a renoncé à sa charge au bout de quelques années pour retourner à une vie politique plus active. Il n'en a pas moins assumé avec brio ses fonctions de président, puis, par la suite, celles de lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Joseph-Édouard Cauchon, né le dernier jour de 1816, était issu de l'une des plus anciennes familles du Québec; il était le fils de Joseph-Ange Cauchon et de Marguerite Cauchon, née Vallée. Il fit ses études au petit séminaire de Québec et entra au barreau du Québec en 1843, mais il ne pratiqua jamais le droit, auquel il préféra dès le début le journalisme et la politique. En 1841, il était journaliste attiré au journal *Le Canadien*, ardent défenseur du nationalisme canadien-français, dont il fut quelque temps le rédacteur en chef avant de lancer, en association avec son beau-frère Augustin Côté, son propre journal, *Le Journal de Québec*. Il en fit rapidement l'un des organes les plus influents de la province, dont la parution se poursuivit jusqu'en 1874 et qui joua un rôle de premier plan dans les débats publics qui ont mené à la Confédération. En 1858, M. Cauchon écrivit une série d'articles, publiés plus tard sous le titre « Étude sur l'union projetée des provinces », où il faisait la critique d'un plan initial. Mais en 1864 et 1865, il publia une autre série d'articles où il prenait la défense systématique des 72 résolutions de Québec qui allaient servir de base à la future Confédération. Dans l'essai intitulé « L'Union des provinces de l'Amérique du Nord britannique », qui fut publié en anglais et en français, il affirmait que le projet de Confédération allait garantir les privilèges, les droits historiques et les institutions particulières de ce qui devait devenir la province de Québec.

En 1844, Joseph-Édouard Cauchon fut élu dans le comté de Montmorency, qu'il représenta jusqu'à ce qu'il fut nommé sénateur et président du Sénat en 1867. Au Parlement, il appuya le grand compromis politique et les réformes qui suivirent la rébellion de 1837 et 1838 et qui ont abouti à l'union des deux Canadas et au principe de la responsabilité ministérielle. Malgré les difficultés rencontrées par l'Union, il la défendit vigoureusement parce qu'elle garantissait une représentation égale des deux Canadas au Parlement ainsi que la préservation des institutions et des traditions de chaque région. Au départ, il prit le parti de la réforme de Baldwin et de Lafontaine, mais il intervint directement dans la défaite subie en 1854 par le gouvernement Hincks-Morin, qui lui avait pourtant offert le poste de secrétaire provincial adjoint. Par la suite, il se rangea du côté de la coalition libérale-conservatrice de Morin et MacNab, puis de MacNab et Taché, et enfin de Taché et Macdonald, dont il accepta le poste de commissaire aux terres de la Couronne du Bas-Canada. C'est lui qui présenta le projet de loi par lequel la Chambre haute, à cette époque le Conseil législatif, allait devenir une institution élective.

Gardant toujours ses distances sur le plan politique, M. Cauchon démissionna en 1857 lorsque le gouvernement refusa de donner suite à son projet de lien ferroviaire entre Montréal et Québec par la rive nord du Saint-Laurent. Bien qu'il se rangeât encore officiellement du côté des libéraux-conservateurs, il vota à l'occasion contre la coalition de Cartier-Macdonald, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter le poste de ministre des Travaux publics de 1861 à 1862 et en 1864, ni d'être choisi comme Premier ministre du Québec en 1867. Malgré l'échec de sa tentative pour former un gouvernement au Québec, il continua de représenter la circonscription de Montmorency à l'Assemblée législative de 1867 à 1874.

Sa nomination au Sénat et à la présidence de la Chambre haute atteste son influence au Québec et auprès du gouvernement Cartier-Macdonald. Le choix de cet homme politique et journaliste acerbe qui donnait volontiers dans la polémique partisane et qui n'avait aucune expérience de la Chambre haute ne fut pas bien accueilli dans certains milieux. Malgré les responsabilités et le prestige que comportait la présidence du Sénat et bien qu'il fût toujours libre de veiller à ses intérêts politiques et privés, il semble que le sénateur Cauchon se soit irrité du manque d'autorité réelle de la présidence et que l'agitation d'une activité politique plus intense lui ait manqué. Quoi qu'il en soit, il démissionna de la présidence et de son siège au Sénat en 1872 pour se présenter aux élections législatives dans la circonscription de Québec-Centre.

Son retour à la Chambre des communes en tant que député indépendant fut assombri par une controverse au sujet du rôle qu'il avait assumé en tant que député de Montmorency, à l'Assemblée législative de Québec, tout en étant propriétaire d'un asile subventionné par le gouvernement de la province de Québec. Dans l'arène fédérale, il changea de parti politique pour se ranger du côté de l'opposition libérale à la Chambre des communes, où il devint l'adversaire déterminé et farouche de ses anciens collègues conservateurs pendant le scandale du Pacifique. Aux côtés du gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie, M. Cauchon participa au règlement de la question du pardon à Louis Riel et aux autres dirigeants métis et favorisa l'amélioration des relations avec l'Église catholique romaine. Tenant compte de son autorité et de son expérience au Québec, le Premier ministre Mackenzie le nomma président du Conseil privé à la fin de 1875 et ministre du Revenu en 1877. Sa présence au Cabinet ne fut jamais tout à fait admise par les autres députés québécois et, en octobre 1877, il accepta le poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba. Conformément à ses engagements, il s'efforça d'assurer le respect de la loi, de n'accorder de faveurs particulières à personne et de rendre justice à chacun pendant son mandat. Il prit sa retraite à la fin de 1882 et mourut le 23 février 1885.

John Ross (1818 - 1871)



Au début de la Confédération, le Sénat n'avait pas de vice-président. Par conséquent, lorsque le président était absent pendant la session, le Sénat ne pouvait pas siéger, à moins que le gouvernement ne nomme un président à titre temporaire. John Ross a été le premier des deux sénateurs qui ont assuré la présidence en l'absence du président Cauchon.

Né dans le comté d'Antrim, en Irlande, John Ross arriva dans le Haut-Canada lorsqu'il n'était encore qu'un jeune enfant; il fut élevé dans le district de Johnstown et à Brockville. Dès l'âge de 16 ans il était avocat stagiaire et devint membre du barreau en 1839; par la suite, il pratiqua le droit avec talent à Belleville puis à Toronto. À 23 ans, ce jeune avocat farouchement libéral mena une ardente campagne en faveur de Robert Baldwin alors que celui-ci revendiquait un siège à l'Assemblée législative du Haut-Canada en 1841. Au cours des sept années qui suivirent, John Ross fut le bras droit et le conseiller du chef de la réforme; il en fut récompensé en 1848 par un siège au Conseil législatif. Il conserva ce poste jusqu'à la Confédération et fut alors nommé au Sénat du Dominion.

Nommé conseiller de la Reine en 1850, John Ross fut nommé solliciteur général puis procureur général du Haut-Canada sous le gouvernement Hincks. Lors de la formation de la coalition MacNab-Morin en 1854, il fut nommé président du Conseil législatif; il succédait à ce poste à Hincks en tant que chef de file des réformateurs modérés. Au printemps de 1856, déçu par la politique de MacNab, il démissionna de la présidence du Conseil législatif et s'efforça de convaincre ses partisans de joindre les rangs de sir John A. Macdonald. En 1858, il fut pendant quelque temps receveur général du gouvernement Macdonald et membre de la Commission des chemins de fer. En tant que président du Conseil exécutif, il accompagna Cartier et Galt à Londres en octobre 1858 pour faire campagne en faveur de la création de la fédération de l'Amérique du Nord britannique. Au cours des quatre années suivantes, il conserva la présidence du Conseil exécutif et fut également ministre de l'Agriculture sous le gouvernement Macdonald-Cartier. John Ross fut un gestionnaire efficace et un politicien avisé. En 1852, il devint l'un des six administrateurs nommés par le gouvernement à la tête du projet de chemin de fer du Grand-Tronc et se rendit à Londres pour aider à négocier le soutien financier du projet. Il fut nommé président du chemin de fer à la demande des intérêts financiers britanniques et conserva ce poste jusqu'en 1862.

Après 1862, John Ross se consacra davantage à ses affaires privées en tant que directeur de la Northern Railway Company et membre fondateur de la Banque du Dominion. Il continua d'assister aux séances du Conseil législatif et fut nommé sénateur en 1867. Lorsqu'en mai 1869, le président Cauchon dut renoncer pendant deux semaines à présider le Sénat à la suite du décès de l'un de ses enfants, le sénateur Ross fut choisi pour le remplacer.

Le sénateur Ross est décédé à Toronto après une longue et pénible maladie. Dans un éloge funèbre prononcé le 16 février 1871, un sénateur évoqua sa détermination, sa loyauté et sa compétence, insistant en particulier sur le rôle déterminant qu'il avait joué pour résoudre la

question des réserves du clergé et sur la maîtrise dont il avait fait preuve comme maître d'œuvre du projet du Grand-Tronc.

Amos Edwin Botsford (1804 - 1894)



Amos Edwin Botsford était issu de l'une des plus illustres familles de politiciens du Nouveau-Brunswick. Son grand-père, son père et son frère avaient représenté la circonscription de Westmore-land à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, qu'ils avaient également présidée. Il était donc naturel qu'il reprenne la tradition familiale pour présider le Sénat à deux reprises, en 1872, en remplacement du président Cauchon, et en 1880, en remplacement du président Macpherson.

Né à Saint-Jean (N.-B.), M. Botsford fit ses études à Sackville où il s'était installé comme agriculteur. Aux élections générales de 1830, il voulut suivre l'exemple de son père William et de son frère Bliss, mais ne réussit pas à se faire élire à l'Assemblée. Trois ans plus tard, il fut cependant nommé au Conseil législatif et en fut membre jusqu'à la Confédération.

Au sein de diverses commissions gouvernementales, il participa aux négociations sur les frontières entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse (1836), et entre le Nouveau-Brunswick et le Canada (1853). Il fut délégué au Québec pour définir avec lord Durham les intérêts communs des colonies de l'Amérique du Nord britannique. En 1839 puis en 1852, il fut envoyé en mission diplomatique à Washington. La première fois, son mandat concernait le conflit frontalier entre le Maine et le Nouveau-Brunswick appelé la guerre d'Aroostook, qui avait donné lieu à de courtes escarmouches. Son deuxième mandat portait sur la négociation d'un accord de réciprocité.

Sur la scène politique intérieure, Amos Edwin Botsford fut de 1838 à 1840 membre du Conseil exécutif de sir John Harvey. À différentes reprises, il présida la commission de l'agriculture provinciale et fut commissaire aux travaux publics. Il fut juge en chef de la Cour des plaids communs de Westmoreland et obtint le grade de lieutenant-colonel dans le 2e bataillon de la milice de Westmoreland. Président fondateur de la Dominion Rifle Association, il conserva ce poste jusqu'en 1871.

Alors qu'il était membre éminent du Conseil législatif du Nouveau-Brunswick, M. Botsford fit adopter, en 1855, une modification au règlement qui autorisa pour la première fois le public à assister aux séances du Conseil. Cependant, c'est en 1866 qu'il fit prendre au Conseil législatif une décision qui allait modifier le cours de l'histoire du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Samuel Leonard Tilley, qui fut premier ministre du Nouveau-Brunswick à partir de 1861, et le lieutenant-gouverneur Gordon étaient tous deux favorables à la cause de la Confédération. Mais le sentiment populaire sur la question se révéla à l'occasion de l'écrasante défaite infligée au premier ministre Tilley aux élections de 1865. Le 4 avril 1866, M. Botsford présenta deux résolutions dans lesquelles le Conseil affirmait son appui au projet de Confédération adopté à Québec. Le vote favorable de 12 voix contre 5 fut le seul appui jamais accordé par une assemblée législative des Maritimes aux propositions de Québec. Le lieutenant-

gouverneur se rangea à l'avis du Conseil, ce qui obligea le gouvernement du premier ministre A.J. Smith, hostile à la Confédération, à démissionner. La crise politique qui suivit trouva son issue lorsque R.D. Wilmot conduisit les partisans de la Confédération à une victoire décisive aux élections générales de juin 1866.

Le sénateur Botsford, ayant décliné l'offre qui lui avait été faite de former un gouvernement, fut nommé au Sénat en 1867. Il en assura la présidence à deux reprises, en remplacement de Joseph Cauchon pendant plusieurs jours en juin 1872, et de D.S. Macpherson de février à avril 1880. Le 30 mai 1881, il fut nommé membre du Conseil privé.

Lors de son décès en 1894, on fit remarquer au Sénat que le sénateur Botsford avait été appelé dès sa naissance « à revêtir la pourpre législative ».

Au cours des deux mois pendant lesquels il assura la présidence du Sénat, cette Chambre eut le sentiment unanime que personne n'aurait pu assumer ces fonctions de façon plus juste ni avec plus de modération. Par son comportement irréprochable, il bénéficia de l'entière confiance de l'assemblée qu'il présida.

Pierre Joseph Olivier Chauveau (1820 - 1890)



L'honorable Pierre Chauveau fut non seulement président du Sénat en 1873 et 1874, mais fut également premier ministre du Québec. Il fit carrière comme homme politique, mais aussi comme avocat, enseignant et homme de lettres de renom.

Issu de l'une des plus anciennes familles de Charlesbourg, dans le Bas-Canada, Pierre Chauveau naquit le 30 mai 1820. Comme il perdit son père, qui était marchand, alors qu'il n'avait que quatre ans, il fut élevé par sa mère dans la maison de son grand-père maternel, Joseph Roy. Deux de ses oncles, André-Rémi Hamel et Louis-David Roy, eurent également beaucoup d'ascendant sur lui. Étudiant au Séminaire de Québec, il fit preuve d'un talent littéraire indéniable. Quoiqu'il en soit, à 17 ans après avoir envisagé la prêtrise, il décida d'étudier le droit. D'abord stagiaire dans le cabinet de ses oncles, il devint ensuite leur associé.

La pratique du droit lui assurait un revenu, mais Pierre Chauveau avait un penchant pour la littérature et la politique. En 1838, *Le Canadien* publia son poème « L'insurrection », qui louait l'héroïsme des Patriotes à l'occasion des récentes rébellions. Par la suite, il publia régulièrement des poèmes et des articles sur la littérature et la politique et il participa activement à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques. De son vivant, il publia des recueils de poèmes, lança des revues françaises et anglaises traitant d'éducation et rédigea des romans, dont le célèbre *Charles Guérin*. Comme l'avenir d'un homme de lettres était très incertain au Canada à cette époque il s'orienta vers la politique.

Candidat aux élections générales de 1844, Pierre Chauveau appuya sa campagne sur les thèmes du gouvernement responsable et du soutien accru aux secteurs de l'éducation et de l'expansion industrielle. Il remporta une victoire surprenante et décisive sur un adversaire en vue, John Neilson; sous Lafontaine, il siégea alors dans l'opposition avec d'autres partisans de la réforme. Il fut amèrement déçu en 1847, lorsque la coalition pour la réforme de Baldwin et Lafontaine remporta les élections mais l'exclut du Cabinet. La coalition fut toutefois de courte durée et Pierre Chauveau fut nommé solliciteur général par le gouvernement Hinks-Morin, en 1851, puis secrétaire provincial, en 1853. À la suite d'une autre réorientation politique, il fut de nouveau exclu du Cabinet en 1855. En guise de compensation et en raison de sa réputation d'homme de lettres très en vue au Canada, on le nomma surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada.

Chauveau occupa ce poste de 1855 à 1867 et put mettre en oeuvre certaines des réformes qu'il avait préconisées dans le domaine de l'éducation en tant qu'homme politique. Sa réputation à cet égard, ses relations avec le milieu gouvernemental et sa position d'homme de lettres accélérèrent d'ailleurs les réformes, dont les objectifs étaient essentiellement d'améliorer la formation professionnelle et les conditions de travail des enseignants, d'acquiescer du matériel didactique moderne et de l'uniformiser, d'aménager des bibliothèques et d'établir

des budgets réalistes. Durant la période où il assumait les fonctions de surintendant, on assista à la création de trois établissements de formation pédagogique, au lancement du Journal de l'instruction publique, qu'il administra et dans lequel il signa régulièrement des articles, ainsi qu'à celui de son équivalent anglais, The Journal of Education for Lower Canada. Grâce à ses efforts, le gouvernement mit également sur pied le premier Conseil de l'instruction publique, important organisme administratif qui regroupait catholiques et protestants et devait permettre de superviser les écoles. À la veille de la Confédération, il fit une tournée aux États-Unis et en Europe afin d'étudier les systèmes d'enseignement public d'avant-garde.

Le climat de confiance que Pierre Chauveau sut établir au sein des collectivités catholiques et protestantes du Bas-Canada contribua pour beaucoup à sa désignation comme premier ministre du Québec en 1867, après que Joseph Cauchon eut échoué dans ses efforts pour former un gouvernement. Il entra en fonction le 1^{er} juillet 1867 et demeura en poste jusqu'à sa démission en février 1873.

Ses années comme premier ministre furent difficiles. Le Parti conservateur du Québec était alors la proie de dissensions personnelles, régionales et religieuses. Pierre Chauveau était lui-même un candidat de compromis, respecté mais dépourvu d'une réelle autorité. Sous sa direction, les Conservateurs remportèrent une victoire décisive aux élections générales de septembre 1867. Il entreprit par la suite, non sans difficultés, de doter la province d'une structure administrative et financière. Cette tâche lui fut rendue difficile par le départ de nombreux fonctionnaires des plus compétents récupérés par le nouveau gouvernement fédéral et par la part incertaine de la dette du Canada à attribuer au Québec. Le gouvernement de coalition qu'il avait formé fut sérieusement ébranlé par la controverse croissante soulevée par la politique en matière d'éducation, qui opposait non seulement les catholiques aux protestants, mais aussi ceux qui souhaitaient une certaine laïcisation de l'enseignement aux partisans du mouvement ultramontain alors en plein essor. Incapable de contenir ces factions de plus en plus rebelles, accablé de dettes et en proie à une tragédie personnelle, Pierre Chauveau démissionna de ses fonctions de premier ministre et accepta le poste de président du Sénat le 21 février 1873.

Le sénateur Chauveau assumait la présidence durant une période relativement brève de moins d'un an. Le scandale du Pacifique entraîna la défaite des Conservateurs et la formation d'un gouvernement libéral. Le sénateur Chauveau dut remettre sa démission en tant que président au début de 1874. Il abandonna également son siège au Sénat pour se porter candidat aux élections et essayer d'obtenir un siège à la Chambre des communes. Les ultramontains lui livrèrent une lutte acharnée et furent les artisans de sa défaite.

Grâce à son retrait forcé de la politique active, le sénateur Chauveau put se remettre à écrire. Il s'intéressa au domaine de l'éducation et à certains aspects de l'histoire de la Nouvelle-France. En 1876, il fut nommé commissaire du havre de Québec et accéda rapidement à la présidence de la Commission. L'année suivante, il devint chef de la police de Montréal. En 1878, on lui proposa de revenir à la politique, mais il déclina l'offre parce qu'il avait trop de dettes et que ses expériences antérieures l'avaient trop cruellement marqué. Il accepta plutôt d'enseigner le droit à l'Université Laval, où il fut doyen de la faculté de droit de 1884 à 1890. Il trouva également le temps d'assumer la vice-présidence et la présidence de la Société royale du Canada entre 1882 et 1884. Vers la fin de 1889, sa santé commença à chanceler et il mourut le 4 avril 1890.

David Christie (1818 - 1880)



Fermier, éleveur et homme politique, l'honorable David Christie fut président du Sénat de 1874 à 1878; il fut le premier et l'un des rares sénateurs à occuper le fauteuil de la présidence sans avoir de formation juridique.

David Christie naquit à Edimbourg, en Écosse, au mois d'octobre 1818. Il y fit ses études jusqu'à l'âge de 15 ans. Sa famille émigra alors dans le Haut-Canada et se lança dans l'agriculture dans le canton de Dumfries. Il devait passer une bonne partie de sa vie à améliorer l'agriculture en Ontario, à aider à l'exploitation de la ferme familiale et à transformer son propre domaine appelé « The Plains » en un endroit particulièrement renommé pour l'élevage. En 1846, il participa à la formation de l'Association agricole provinciale-dont il assuma ultérieurement la présidence durant plusieurs mandats-et, en 1850, il fut nommé à la nouvelle Commission de l'agriculture du Haut-Canada. Il s'employa à améliorer le secteur agricole et s'intéressa à l'enseignement de l'agronomie tout en prenant activement part aux foires provinciales, en tant qu'organisateur et exposant. Plus tard, il participa à la création de l'École d'agriculture de l'Ontario, qui s'affilia à l'Université de Guelph, et il fut président du Conseil de l'agriculture du Dominion et de l'Association américaine des éleveurs de shorthorn. L'intérêt qu'il manifesta dans le domaine de l'éducation lui valut un siège au Conseil de l'Université de Toronto.

Sur le plan politique, M. Christie fut un réformiste radical qui épousa différentes causes: l'élection des institutions politiques, le suffrage universel et la laïcisation des réserves du clergé. Plusieurs auteurs lui attribuent la paternité de l'expression « Clear Grits », qui désignait la faction radicale du mouvement réformiste. Sa vie et sa carrière politique suivirent de près celles de l'un de ses anciens camarades de classe d'Edimbourg, George Brown. Ce dernier aligna sa position, et celle du Globe and Mail de Toronto, dont il était le rédacteur en chef, sur celle des Réformistes modernes qui appuyaient Robert Baldwin. À l'origine, les deux hommes étaient destinés à être des rivaux politiques, mais finalement, ils devinrent des amis intimes qui partageaient un vif intérêt pour l'agriculture.

David Christie commença sa carrière politique comme maire du canton de Brantford, dans le cadre du nouveau régime des municipalités établi dans l'ouest du Canada. En 1851, il fut élu à l'Assemblée législative de la province du Canada, où il représenta d'abord le comté de Wentworth, puis la circonscription électorale de Brant. Vers le milieu des années 1850, le Parti réformiste divisé essayait de régler ses différends; le sénateur Christie joua un rôle prépondérant au congrès du parti de 1859: il approuva alors le plan de George Brown, qui préconisait une fédération de l'Amérique du Nord britannique. Entre temps, il avait abandonné son siège à l'Assemblée législative et s'était joint à la Chambre haute nouvellement électorale. En tant que membre du Conseil législatif, il put se consacrer davantage à gérer son domaine et à encourager l'expansion du réseau ferroviaire local. Il continua de défendre le projet de la Confédération à la Chambre haute, tout en faisant des réserves au sujet du projet de Sénat du Dominion, institution regroupant des membres nommés plutôt qu'élus. Quoi qu'il

en soit, en 1867 il se rangea du côté de ses collègues du Conseil et accepta un siège au nouveau Sénat canadien, auquel on accédait par voie de nomination; ce geste lui valut d'ailleurs certaines critiques de ses adversaires politiques.

Lorsque Alexander Mackenzie constitua son gouvernement libéral en 1873, il nomma d'abord le sénateur Christie au poste de secrétaire d'État, puis peu après, à celui de président du Sénat. Le sénateur Christie s'acquitta de ses fonctions de président avec distinction, commandant le respect par la dignité de son comportement et par la logique et la clarté de ses arguments plutôt que par des envolées oratoires. Dans l'éloge qu'il fit au Sénat le 15 décembre 1880, M. Scott, successeur du sénateur Christie au poste de secrétaire d'État, loua la justice et l'impartialité des décisions prises par son prédécesseur.

Le sénateur Christie démissionna de la présidence en octobre 1878, lors de la défaite du gouvernement d'Alexander Mackenzie et il se retira alors de la politique active.

Le sénateur Christie fut victime de la grave crise économique des années 1870 et connut de sérieuses difficultés financières à la fin de ses jours. Il dut être déclaré en faillite, vendre son domaine et mettre ses meubles aux enchères à la fin de 1879. Il mourut à Paris, en Ontario, le 14 décembre de l'année suivante, laissant une réputation de « grand chrétien », pour reprendre les termes utilisés par l'un de ses contemporains.

Robert Duncan Wilmot (1809 - 1891)



Président du Sénat entre novembre 1878 et février 1880, l'honorable Robert Wilmot fut également armateur et meunier; ce fut un homme politique actif sur les scènes municipale, provinciale et fédérale et, enfin, il fut lieutenant-gouverneur de sa province natale, le Nouveau-Brunswick.

Robert Wilmot naquit à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, le 16 octobre 1809. Sa famille avait de fortes racines dans le commerce et la politique et chez les Loyalistes. Son père, armateur et meunier prospère, représenta le comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative coloniale pendant de nombreuses années. Il acheva ses études à 16 ans, puis se joignit à l'entreprise de son père. Ce fut probablement dans le cadre de cette carrière d'armateur qu'il passa quelque cinq années à Liverpool, en Angleterre, après son mariage en 1833. D'après la plupart des sources, il revint à Saint-Jean vers 1840.

M. Wilmot commença sa carrière politique sur la scène municipale; il fut d'abord échevin au début des années 1840, puis devint maire de Saint-Jean en 1849. Même avant qu'il fût maire, il était devenu actif en politique au Nouveau-Brunswick. En 1846, il avait été élu à l'Assemblée législative, où il avait succédé à son père comme député de Saint-Jean. Sauf pour un mandat, soit de 1861 à 1865, il conserva ce siège jusqu'à la formation de la Confédération.

De 1840 jusqu'en 1867, la politique du Nouveau-Brunswick fut dominée autant par les problèmes et les personnalités de l'époque que par l'allégeance à un parti. M. Wilmot fut d'abord attiré par les idées libérales. Néanmoins, il siégea au Conseil exécutif de deux gouvernements conservateurs; dans le gouvernement Partelow, il fut enquêteur général (1851-1854) et dans celui de Gray, secrétaire provincial (1856-1857). Quand il revint à l'Assemblée, en 1865, la grande question de l'heure était le plan de création de la confédération des colonies de l'Amérique du Nord britannique formulé dans les résolutions de Québec.

Après avoir étudié ces résolutions, M. Wilmot devint un détracteur de la Confédération. Au Nouveau-Brunswick, bon nombre s'opposaient à la Confédération parce que, comme le faisaient valoir sir Albert Smith et ses partisans, les résolutions accordaient trop de pouvoir au gouvernement central et favorisaient trop le Bas-Canada et le Haut-Canada. Le sénateur Wilmot faisait alors partie de la minorité qui s'opposait à la Confédération parce qu'elle affaiblissait le gouvernement, et qui préconisait plutôt une union législative. Le gouvernement anti-confédératif formé par sir Albert Smith et M. Wilmot après la défaite du gouvernement Tilley représentait une curieuse alliance, qui se révéla bien éphémère. En septembre 1865, M. Wilmot participa à une réunion du Conseil confédératif des traités commerciaux convoquée à Québec pour discuter de la politique commerciale des colonies par rapport à la réciprocité avec les États-Unis. Cette expérience le convainquit qu'une forme d'union était nécessaire pour atténuer les pressions économiques exercées sur les colonies distinctes. D'après les observations qu'il formula à la réunion, il acquit la certitude que l'union législative qu'il préconisait ne pouvait être acceptable à un Bas-Canada déterminé à protéger les droits

des Canadiens français. Par conséquent, il en vint graduellement à appuyer la seule option restante: une union fédérale basée sur les résolutions de Québec.

En mars 1866, M. Wilmot se retira du gouvernement qu'il avait formé avec Smith; un mois plus tard, il aidait Peter Mitchell à constituer un gouvernement pro-confédératif. Membre important de ce gouvernement, il fut délégué à la conférence de Londres au cours de laquelle fut arrêté le cadre définitif de la Confédération. Il fut nommé au Sénat dès la création du nouveau gouvernement du Canada en 1867.

En 1876, le sénateur Wilmot participa, en tant que commissaire canadien, à l'exposition du centenaire des États-Unis tenue à Philadelphie. Deux ans plus tard, sir John A. Macdonald forma son deuxième gouvernement, et le sénateur Wilmot fut nommé ministre sans portefeuille et président du Sénat. Après un peu plus d'un an, il démissionna, ayant été nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. En 1885, à l'expiration de son mandat de cinq ans, il se retira à « Belmont », ferme familiale située dans le comté de Sunbury. Il mourut six ans plus tard, le 11 février 1891.

David Lewis Macpherson (1818 - 1896)



Homme d'affaires novateur, entrepreneur en chemins de fer et spécialiste des finances publiques, l'honorable sir David Macpherson connut les affres de la maladie pendant son mandat de président de 1880 à 1883. Il retourna ensuite à la politique active en tant que ministre de l'Intérieur. Néanmoins, autant comme homme d'affaires que comme président, il était toujours d'une grande affabilité et il fit des appartements du Président un haut lieu de mondanités.

Davis Lewis Macpherson naquit en Écosse et fréquenta le Royal Academy of Inverness. À dix-sept ans, il se rendit à Montréal, où son frère aîné était associé principal dans une entreprise de transport prospère, la Macpherson, Crane and Company, qui transportait des marchandises par voiture et navire dans les deux Canadas avant l'arrivée du chemin de fer. Il travailla pour l'entreprise de son frère, au début en tant que commis, et plus tard comme associé. Ses intérêts dans l'industrie du transport prirent davantage d'ampleur lorsqu'il s'allia par mariage avec la famille Molson de Montréal, pionnière dans le domaine de la navigation à vapeur et des chemins de fer, ainsi que des finances.

David Macpherson se rendit vite compte du potentiel des chemins de fer. En 1851, Alexander Galt, L.H. Holton et lui-même demandèrent une charte pour la construction d'une voie ferrée entre Montréal et Kingston. En 1853, les associés s'étaient joints à l'entreprise de Casimir Gzowski qui devait s'occuper de la majeure partie de la construction du Grand-Tronc. Ses relations avec cette société le rendirent fort riche et influent dans les cercles d'affaires de Montréal et de Toronto, où il déménagea. Au cours de sa carrière, il fit partie du conseil d'administration de diverses sociétés, notamment la banque Molson, la Société d'épargne de l'ouest du Canada et la société de chemin de fer Grey and Bruce de Toronto. Il fut également membre de la corporation du Collège Hellmuth à London, vice-président de la Chambre de commerce de Montréal et président de la Société St. Andrew de Toronto.

M. Macpherson se lança en politique en 1864, réussissant à se faire élire au Conseil législatif de la Province du Canada. Personnage imposant, il parlait avec autorité sur les questions de finances et de commerce, mais s'attachait trop à son rôle d'homme d'affaires pratique pour vraiment s'en tenir à la ligne du parti. Nommé au Sénat en 1867, il prononça d'importants discours sur la Confédération et la colonisation des terres inexploitées de la Couronne.

En 1868, le sénateur Macpherson fut chargé d'une commission aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dont le mandat consistait à répartir les dettes et les avoirs publics de l'ancienne Union entre l'Ontario et le Québec. Il fut louangé pour son impartialité en tant qu'arbitre représentant l'Ontario. L'année suivante, il publia une brochure à fort tirage sur la banque et la monnaie. Au moment de l'entrée de la Colombie-Britannique dans le Dominion en 1871, le sénateur Macpherson fonda la compagnie des chemins de fer Inter-Oceans en vue d'obtenir le contrat pour la construction d'un chemin de fer transcontinental. Le contrat fut confié à une entreprise rivale dirigée par sir Hugh Allan, mais il fut annulé au

moment de la défaite du gouvernement conservateur de sir John A. Macdonald en 1873.

Malgré la déception que représentait la perte de ce contrat, le sénateur Macpherson appuya toujours les Conservateurs, et il devint rapidement l'un des plus virulents détracteurs du gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie. Son discours du 19 mars 1878, dans lequel il attaquait la politique des dépenses publiques du gouvernement, fut publié sous forme de brochure et distribué lors de la campagne des Conservateurs. Il fut tout aussi virulent contre les Libéraux au Sénat en ce qui concerne les projets de travaux publics, tout particulièrement le quai de Fort Francis.

Nommé président du Sénat en février 1880, le sénateur Macpherson occupa le poste quelques jours seulement avant que la maladie ne l'oblige à l'abandonner; il reprit ses fonctions en avril de la même année. Selon un auteur contemporain, la tradition voulait non seulement que le président eût du talent politique mais également qu'il fit preuve de mondanité en raison des nombreuses réceptions qui se tenaient dans les appartements du président pendant la session. Le sénateur Macpherson s'acquitta de ses obligations de façon exemplaire pendant son mandat.

Le sénateur Macpherson renonça au poste de président en octobre 1883 pour accepter les fonctions de ministre de l'intérieur. Il fut nommé chevalier l'année suivante mais fut obligé de prendre sa retraite en 1885, en raison de sa mauvaise santé et des critiques dont il faisait l'objet pour son attitude lors de la rébellion du Nord-Ouest.

Au cours des dernières années de sa vie, le sénateur Macpherson s'occupait très peu de la politique et des affaires. Il mourut en 1896 en traversant l'Atlantique à bord du SS Labrador.

William Miller (1835 - 1912)



À l'instar du sénateur Botsford, l'honorable William Miller joua un rôle essentiel dans l'établissement de la Confédération et, en un sens, c'est un peu lui qui est à l'origine de l'adhésion de la Nouvelle-Écosse au pacte confédératif. Autorité reconnue en matière de constitution et de procédure, le sénateur Miller fut président du Sénat de 1883 à 1887.

Il naquit à Antigonish (Nouvelle-Écosse) le 12 février 1835, dans une famille d'ascendance irlandaise. Après avoir fréquenté l'école St. Andrew et l'Académie d'Antigonish, il enseigna plusieurs années avant d'entreprendre des études de droit. En 1860, William Miller fut reçu au barreau de la Nouvelle-Écosse et il commença à pratiquer à Halifax.

Dès sa jeunesse, M. Miller s'intéressa à la politique et en particulier à l'union politique. Il se fit élire à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse en 1863 et représenta la circonscription de Richmond dans l'île du Cap-Breton Jusqu'à la Confédération quatre ans plus tard. Dès le début de sa carrière politique, William Miller fut partisan d'une union équitable de toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord. C'est pour cette raison qu'il s'opposa à la résolution de l'honorable Charles Tupper qui autorisait la nomination de délégués chargés d'étudier un projet d'union des colonies maritimes à Charlottetown en 1864.

Il s'opposa avec la même énergie au projet d'union prévu dans les résolutions de Québec qu'il considérait injustes à plusieurs égards, particulièrement en ce qui avait trait aux dispositions financières applicables aux petites colonies. L'action de M. Miller influa donc de façon déterminante sur la décision de la Nouvelle-Écosse de rejeter les dispositions financières du projet confédératif.

L'opposition aux résolutions de Québec, loin de se limiter aux seuls aspects financiers, s'étendit rapidement au principe même de l'union, élément essentiel de la pensée de M. Miller. Conscient que le mouvement en faveur d'une union générale était en péril, il rompit de façon dramatique avec les opposants à la Confédération. En avril 1866, M. Miller prononça un discours historique devant l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse dans lequel il proposait d'envoyer une délégation à Londres pour négocier, sous les auspices du gouvernement britannique, des modifications en vue de rendre le projet de Québec plus équitable et plus acceptable pour la Nouvelle-Écosse.

Les contemporains de M. Miller prirent conscience que son action avait des effets profonds. Les opposants à la Confédération s'en prirent à lui avec virulence, le qualifiant de renégat, avec raison, parce qu'après que le gouvernement de sir Charles Tupper eut accepté sa résolution de compromis, la majorité de dix voix contre les résolutions de Québec se transforma en majorité de 14 voix en faveur d'une union fédérale à des conditions plus favorables. Le gouvernement apprécia tellement les services de M. Miller qu'il lui demanda d'être délégué à la conférence de Londres; il refusa, peut-être parce que ses adversaires avaient tenté d'attaquer ses motifs et son intégrité personnelle.

En 1867, M. Miller fut nommé sénateur. Un contemporain nous parle de son attitude:

Il n'est sans doute personne au Sénat qui commande autant l'attention et le respect que le sénateur de Richmond car bien qu'il soit un des plus brillants orateurs de la Chambre, il met un point d'honneur à ne jamais importuner l'assemblée et n'intervient que s'il a une contribution valable à apporter au débat.

Une des préoccupations du sénateur Miller était l'achèvement de ce qu'il appelait « le noble édifice de l'Union d'Amérique du Nord britannique », par l'adhésion de la Colombie-Britannique, l'aménagement des Territoires du Nord-Ouest et la construction d'un chemin de fer transcontinental reliant l'ensemble d'un océan à l'autre. À l'occasion du cinquième anniversaire de son discours à l'Assemblée de la Nouvelle-Écosse, M. Miller prit la parole devant le Sénat pour saluer l'admission de la Colombie-Britannique dans la Confédération et exprimer sa confiance dans l'adhésion future de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Au cours de sa longue carrière de sénateur, de 1867 à 1912, M. Miller fut président de tous les principaux comités permanents et de nombreux comités spéciaux et mixtes, notamment le Comité chargé de la codification des lois criminelles. En octobre 1883, il fut nommé président du Sénat, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de la 5^e législature en 1887. Son expérience des questions juridiques en fit une autorité en matière constitutionnelle et on le considérait généralement comme un spécialiste de la procédure parlementaire. D'après ses contemporains, il s'acquitta de ses fonctions de président « avec intelligence, dignité et beaucoup d'enthousiasme », et présida les débats et délibérations de la Chambre avec fermeté. Bien qu'il fût d'allégeance politique conservatrice-libérale, il se vit offrir le poste de leader du gouvernement au Sénat par le Premier ministre Macdonald dont une des dernières décisions officielles fut de nommer le sénateur membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada en 1891.

La surdité dont souffrait le sénateur Miller s'aggrava après sa démission comme président du Sénat. Au cours des dernières décennies de sa vie, il perdit une grande partie de la vigueur qui caractérisait si bien son style dans les débats. À sa mort, en février 1912, il était le plus ancien sénateur en fonction et le dernier à avoir siégé au Sénat depuis sa création.

Josiah Burr Plumb (1816 - 1888)



Né aux États-Unis, homme d'affaires et homme politique prospère lorsqu'il immigra au Canada après la Guerre civile américaine, l'honorable Josiah Burr Plumb entreprit une seconde carrière sur la scène politique canadienne, d'abord comme député et ensuite comme sénateur et leader du gouvernement au Sénat dont il assuma brièvement la présidence de 1887 à 1888.

Josiah Plumb naquit le 25 mars 1816 dans une famille aisée et bien établie qui, du côté de sa mère, était aussi très active en politique américaine tant au niveau des États que sur la scène nationale, ayant donné au pays de nombreux juges, législateurs et sénateurs. Le colonel Aaron Burr, qui avait été le premier vice-président de Thomas Jefferson de 1801 à 1805, était également issu de cette famille. M. Plumb entreprit une carrière dans le secteur bancaire et financier, devenant directeur de la Banque d'État d'Albany (New York) et directeur de banques à Buffalo et Oswego. Il fut membre du comité qui organisa le regroupement de plusieurs sociétés ferroviaires de New York en ce qui devait devenir plus tard la New York Central Railway.

Quoique membre actif du Parti démocrate de l'État de New York, M. Plumb n'occupait ni ne sollicitait jamais aucune charge publique. Alors que la guerre civile menaçait à l'horizon et que les relations entre les États esclavagistes et anti-esclavagistes se détérioraient, les démocrates de New York demandèrent à M. Plumb, en 1861, de siéger à un comité créé en vue de conférer avec les États esclavagistes à la frontière du Nord et d'éviter si possible un conflit.

Immédiatement après la Guerre civile américaine, M. Plumb abandonna les affaires et alla s'établir dans la région de Niagara Falls au Haut-Canada. Grâce à l'influence de son beau-frère, Thomas Clark Street, il devint rapidement actif au sein du Parti conservateur et on le recommanda à sir John A. Macdonald qui l'encouragea à être candidat aux élections générales de 1874. En 1878, il se présenta dans le comté de Niagara; sa victoire, contestée et apparemment annulée, fut finalement confirmée. Toutefois, ayant perdu sa circonscription lors du remaniement de la carte électorale effectué avant les élections de 1882, il se porta candidat dans la circonscription de Wellington North où il fut défait.

Bien qu'il ait effectué un séjour relativement court à la Chambre des communes, M. Plumb s'y fit connaître pour son indépendance et son franc-parler. Ce n'est pas surprenant, compte tenu de l'assurance que lui avaient procurée ses succès dans les finances et de sa connaissance des milieux politiques américains avant d'émigrer au Canada. Malgré son passé dans les milieux d'affaires et les chemins de fer aux États-Unis, M. Plumb fit activement campagne pour la Politique nationale que proposait le Premier ministre, sir John A. Macdonald. Vu l'importance du rôle que jouaient la construction du chemin de fer et les aspects financiers dans cette politique, il n'est pas étonnant qu'il ait été nommé sénateur le 8 février 1883.

Au Sénat, son indépendance d'esprit et sa franchise eurent aussi leurs effets. Infatigablement, il dénonça et tenta d'atténuer les rivalités régionales au sein de l'entité canadienne qui,

si on n'y mettait pas fin, risquaient selon lui d'entraîner la Confédération canadienne sur le même sentier tragique que l'Union américaine. Le sénateur Plumb devint donc un chef de file naturel au Sénat et lorsque le sénateur Miller démissionna de la présidence, c'est lui que le gouvernement désigna le 4 avril 1887 pour lui succéder. Le mandat du sénateur Plumb fut cependant de courte durée puisqu'il mourut le 12 mars 1888.

George William Allan (1822 - 1901)



Président du Sénat de 1888 à 1891, l'honorable George Allan, globe-trotter de grande culture, contribua énormément au développement de l'éducation, des arts, des sciences et de l'horticulture au Canada tout en s'imposant sur la scène politique.

Son père, William, fut l'un des premiers colons à venir s'établir à York (Toronto) durant le mandat du gouverneur Simcoe. Il devint ensuite le premier receveur des postes et percepteur des douanes de la ville, et enfin membre des conseils législatif et exécutif. Dans sa jeunesse, le sénateur Allan étudia au collège du Haut-Canada. Il interrompit ses études à l'âge de 15 ans. pour se joindre au Bank Rifle Corps durant la rébellion de 1837. De retour à l'école l'année suivante, il réussit son examen de droit, se joignit à un cabinet d'avocats et fut reçu au barreau en 1846. Encouragé par son père à voyager avant d'exercer sa profession, il ne se contenta pas de faire le tour de l'Europe, mais remonta le Nil jusqu'aux frontières du Soudan et se rendit en Syrie et en Terre Sainte, en Asie mineure, en Turquie et en Grèce, à une époque où bon nombre de ces pays étaient relativement difficiles d'accès. Ces voyages lui permirent d'être élu à la Société royale de géographie d'Angleterre et suscitèrent chez lui un intérêt pour les autres pays et les voyages dont il ne se départit jamais. Il se maria pour la première fois en 1846 avec Louisa Maud Robinson.

Jeune avocat, M. Allan s'intéressa à la politique municipale, devint populaire comme conseiller à Toronto à compter de 1849 et fut élu maire de la ville en 1865. Il s'intéressa également à la politique nationale et fut élu membre du Conseil législatif pour le district de York en 1858, poste qu'il occupa jusqu'à la Confédération. À ce titre, il participa activement aux affaires du Conseil et, pendant de nombreuses années, fut président du comité des bills d'intérêt privé. Il fut nommé au Sénat du Canada en mai 1867.

Au Sénat, il fut tout d'abord président du comité des bills d'intérêt privé mais se fit surtout connaître comme président du Comité permanent des banques et du commerce, poste qu'il occupa pendant de nombreuses années. En mars 1888, il fut nommé président du Sénat et demeura en fonction jusqu'à la fin de la législature en 1891.

Urbain et grand voyageur, le sénateur Allan s'intéressait à de nombreux domaines autres que la politique. Toute sa vie, il participa énormément à la promotion de l'éducation, des sciences et de la culture. Protecteur des arts, il amassa une imposante collection des toiles de Paul Kane et présida de nombreux instituts et associations, entre autres l'Institut royal du Canada, la Société des artistes de l'Ontario, le Conservatoire de musique de Toronto et la Société historique de l'Ontario. Il fut associé au collège Trinity à partir de sa fondation en 1852 et en fut le recteur honoraire pendant plus de 20 ans. Le sénateur Allan fut également membre de la Société royale de géographie, de la Société royale de géologie et de la Société de zoologie. En raison du grand intérêt qu'il portait à l'horticulture, il fit don à la ville de Toronto d'un terrain qui fut à l'origine des jardins municipaux. Le sénateur Allan conserva son intérêt premier pour les questions militaires et porta le titre de lieutenant-colonel de la division du régi-

ment de l'est de Toronto; il devint également membre honoraire de la garde personnelle de la Reine. Membre actif du synode de l'Église anglicane, il fut pendant longtemps président de la Société biblique du Haut-Canada Le sénateur Allan s'éteignit dans sa demeure, Moss Park, en juillet 1901. Toronto perdait ainsi l'un de ses citoyens les plus aimés et respectés.

Alexandre Lacoste (1842 - 1923)



Les cinq mois pendant lesquels sir Alexandre Lacoste fut président du Sénat, soit du 27 avril au 13 septembre 1891, ne furent qu'un bref interlude dans sa carrière en tant que l'un des plus éminents avocats et juristes en matière constitutionnelle de son temps.

Sir Alexandre naquit le 12 janvier 1842 à Boucher-ville, au Québec, où sa famille s'était établie au début du XVIIIe siècle. Son père, le notaire le plus consulté de la rive sud du Saint-Laurent, fut député de Chambly au Parlement et sénateur. Sir Alexandre étudia au séminaire de Saint-Hyacinthe avant d'entrer à l'Université Laval pour y faire son droit. Il fit preuve d'une intelligence et d'un zèle qui le signalèrent à l'attention de ses professeurs, notamment à l'école de droit. Il était donc à prévoir qu'il ferait une brillante carrière en droit quand il fut reçu au barreau en 1863.

Il répondit à ces espérances. Il entra d'abord chez Leblanc et Cassidy, cabinet de Montréal réputé à cette époque. Il monta rapidement en grade et devint associé adjoint. Le cabinet prit donc le nouveau nom de Leblanc Cassidy et Lacoste. Plus tard, il fonda le cabinet Lacoste, Bisailon, Bresseau et Lajoie, qui devait acquérir un grand renom.

Alexandre Lacoste, un des plus éminents avocats de Montréal dans les années 1870 et 1880, se trouva mêlé à presque toutes les grandes affaires de son époque. À plus de vingt reprises, il se rendit en Grande-Bretagne pour plaider devant le comité judiciaire du Conseil privé. Sa plus célèbre intervention devant ce comité permit de reconnaître aux provinces le droit constitutionnel d'imposer les sociétés commerciales.

Conservateur par tempérament et aussi par fidélité à son parti, sir Alexandre participa activement aux campagnes politiques, au cours desquelles il prononçait parfois des discours, mais pendant bien des années, il refusa de se porter candidat à l'Assemblée législative du Québec ou à la Chambre des communes. En 1882, il accepta cependant un siège au Conseil législatif de la province et, en janvier 1884, il fut nommé au Sénat.

Le sénateur Lacoste croyait fermement que le Sénat devait jouer le rôle d'une instance chargée de revoir les textes de loi. Étant donné l'agitation et les pressions de la vie politique au gouvernement et à la Chambre des communes, il craignait que puissent être proposées et même adoptées des lois anticonstitutionnelles ou qui auraient empiété sur des domaines de compétence provinciale. Il se consacra donc particulièrement à l'examen attentif des lois fédérales. Membre important et respecté de la Chambre haute, il refusa, pour des considérations familiales et financières, des postes au cabinet de sir John A. Macdonald et à la Cour suprême, quoiqu'il fût un certain temps leader du gouvernement pendant l'absence temporaire de l'honorable John Abbott. Il fut choisi président du Sénat à la convocation du nouveau Parlement en 1891, nomination qui fut bien accueillie des deux côtés de la Chambre.

Bien qu'il n'eût assuré la présidence du Sénat que pendant quelques mois, il se distingua,

d'après certains contemporains, par sa « dignité, son impartialité et une connaissance approfondie de la procédure parlementaire ». Il s'attacha particulièrement aux fonctions sociales liées à la présidence du Sénat et avait la réputation d'être « l'un des hôtes les plus généreux d'Ottawa ». Il résigna ses fonctions de président du Sénat en septembre 1891 pour accepter le poste de juge en chef de la Cour du banc de la Reine du Québec. Il occupa ce poste jusqu'à sa retraite, au début de 1907. Mais même à sa retraite, sir Alexandre demeura actif dans le monde du droit et conserva une vaste pratique en tant qu'expert-conseil.

Au cours de sa longue carrière, il reçut de nombreuses distinctions, entre autres l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges (24 mai 1893). Il fut nommé chevalier par la reine Victoria le 15 juin 1897. En 1879, un doctorat en droit lui avait été décerné par l'Université Laval où il enseigna le droit civil de 1880 à 1923. Il mourut à Montréal le 17 août 1923.

John Jones Ross (1831 - 1901)



Président du Sénat du 14 septembre 1891 jusqu'en juillet 1896, l'honorable John Jones Ross fut aussi le septième premier ministre du Québec. Tout au long de sa carrière politique, il ne cessa d'exercer la médecine. Il fut président du Collège des médecins et chirurgiens du Québec.

Fils de Marie-Louise-Éloïse Gouin et de George McIntosh Ross, John Ross naquit à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 16 août 1833. Après avoir terminé ses études classiques au séminaire de Québec, il étudia la médecine, sous la férule du Dr Carter. En 1852 il recevait son diplôme de docteur en médecine de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal.

Pendant les quelques années qui suivirent, il s'attacha surtout à l'exercice de la médecine dans sa ville natale de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il se laissa néanmoins attirer par la politique et se joignit à la coalition conservatrice de sir John A. Macdonald et de sir George-Étienne Cartier. Il fut élu pour la première fois en 1861 et représenta son comté natal de Champlain à l'Assemblée législative du Canada Uni. Après la Confédération, en 1867 il représenta Champlain pendant une courte période aux niveaux fédéral et provincial dans le système du double mandat. En novembre 1867, il résigna son poste de député provincial de Champlain pour représenter la division de Shawinigan au Conseil législatif du Québec. En 1874, il renonça à sa charge de député fédéral suite à l'abolition du système du double mandat.

M. Ross siégea au Conseil législatif du Québec pendant plus de 30 ans. À trois reprises, il fut président de l'Assemblée et député du parti ministériel: de février 1873 à septembre 1874, sous le premier ministre Ouimet, de janvier 1876 à mars 1878, sous le premier ministre Boucher de Boucherville et d'octobre 1879 à juillet 1881, sous le premier ministre Chapleau. De juillet 1881 à mars 1882, il fut commissaire à l'Agriculture et aux Travaux publics. La démission du gouvernement Mousseau en janvier 1884 lui offrit l'occasion de former son propre gouvernement, dans lequel il était premier ministre et commissaire à l'Agriculture et aux Travaux publics. Son gouvernement dura trois ans, puis il présenta sa démission en janvier 1887.

M. Ross fut nommé au Sénat le 12 avril 1887. En tant que sénateur conservateur, il appuya pleinement la politique nationale du premier ministre Macdonald ainsi que la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. Il devint président du Sénat le 14 septembre 1891, poste qu'il conserva jusqu'au 12 juillet 1896. Peu après, il se joignit au cabinet de sir Charles Tupper, dans lequel il était ministre sans portefeuille, mais il n'occupa guère longtemps ce poste puisque le gouvernement Tupper fut défait aux élections générales de 1896.

Outre la politique, le sénateur Ross s'est toujours intéressé fortement non seulement à sa profession médicale mais aussi à la milice et aux affaires, notamment à la construction du chemin de fer. Lui-même grand propriétaire terrien, il passa beaucoup de temps à améliorer la qualité de l'agriculture dans son district natal de Champlain, où il fut président de la Société

agricole; il fut aussi membre du conseil provincial de l'Agriculture de 1862 à 1890. Après 1896, le sénateur Ross se retira de la politique active. Il mourut le 4 mai 1901, dans sa paroisse natale.

Charles Alphonse Pantaléon Pelletier (1837 - 1911)



L'honorable sir Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, l'une des personnalités publiques les plus éminentes de son époque, eut une carrière bien remplie. Il fut avocat, officier dans l'armée, député, sénateur, ministre, président du Sénat (1896-1901), juge de la Cour supérieure de Québec et lieutenant-gouverneur de cette province.

Charles Pelletier naquit le 22 janvier 1837 à Rivière-Ouelle, dans le comté de Kamouraska, dans le Bas-Canada. Ses parents, J.M. Pelletier et Julie Painchaud, étaient de prospères marchands et agriculteurs, et son oncle maternel fut le fondateur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où M. Pelletier étudia avant de faire son droit à l'Université Laval. Il fut reçu au barreau du Bas-Canada en 1860 et pendant plusieurs années, il se consacra presque exclusivement à l'exercice de sa profession. Il trouva néanmoins du temps pour participer activement à la milice canadienne. À titre de commandant de la neuvième compagnie de Voltigeurs de Québec, il se distingua lors du raid des Fenians, en 1866.

Immédiatement après la création de la Confédération, M. Pelletier se présenta sous la bannière libérale dans le comté de Kamouraska et fut élu par une importante majorité. Le directeur des élections annula toutefois le résultat en raison de prétendues irrégularités; il fut blâmé pour conduite partisane, mais de nouvelles élections furent déclenchées. M. Pelletier remporta à nouveau la palme par une majorité encore plus imposante et conserva aisément son siège aux élections générales de 1872. L'année suivante, conformément au système du « double mandat », il fut prié de se présenter aux élections provinciales, dans Québec-Est. Une fois de plus, les élections furent âprement contestées et avant qu'on ne lui reconnût la victoire, il fut l'objet d'une tentative d'assassinat mais ne fut que légèrement blessé.

Au Parlement, il devint vite un important porte-parole de l'opposition libérale, notamment pour les questions touchant le Québec. Quand les Libéraux formèrent à leur tour un gouvernement, son sang-froid et ses qualités d'orateur se révélèrent inestimables à la défense du gouvernement.

M. Pelletier fut nommé au Sénat en 1877 pour assumer les fonctions de ministre de l'Agriculture et y représenter le gouvernement au nom des Canadiens français. En tant que ministre de l'Agriculture, il fut nommé commissaire du Canada à Paris pour préparer la partie canadienne de l'Exposition universelle de Paris tenue en 1878. À la fin de l'exposition, le chef de la Commission britannique à Paris, S.A.R. le prince de Galles, le félicita, ainsi que ses collaborateurs, pour la qualité de l'exposition canadienne. Le sénateur Pelletier fut également nommé compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Après la défaite du gouvernement libéral aux élections de 1878, le sénateur Pelletier concentra son énergie sur son rôle de sénateur, se consacra à l'exercice du droit et s'appliqua à redorer le blason du Parti libéral au Québec, qui n'avait alors jamais fait élire plus que quel-

ques députés au Parlement. C'est en bonne partie grâce à lui que le Québec finit par devenir un bastion libéral. Aux élections générales tenues dans les années 1880 et 1890, il fut président du Comité exécutif pour le Québec et, quand les Libéraux revinrent au pouvoir en 1896, avec Wilfrid Laurier à leur tête, ce fut avec l'appui de la vaste majorité des Québécois.

Le sénateur Pelletier fut nommé président du Sénat le 13 juillet 1896. Le 24 mai 1898, il fut nommé chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, distinction honorifique parmi tant d'autres qu'il reçut. À la fin du premier mandat des Libéraux, le sénateur Pelletier résigna ses fonctions de président du Sénat, le 28 janvier 1901. Il siégea toujours comme sénateur jusqu'à ce qu'il fût nommé juge de la Cour supérieure du Québec. Il fut nommé lieutenant-gouverneur du Québec en 1908, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 29 avril 1911.

Lawrence Geoffrey Power (1841 - 1921)



L'honorable Lawrence Geoffrey Power fut président du Sénat de 1901 à 1905, poste auquel l'avaient préparé de longues années de service comme greffier adjoint à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et qui lui a inspiré un manuel sur le Règlement du Sénat publié peu après la fin de son mandat.

Lawrence Power naquit à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 9 août 1841. Son père, Patrick Power, partisan de Joseph Howe, siégea à la Chambre des communes de 1867 à 1872. Lawrence Power était un homme d'une érudition remarquable: il obtint son baccalauréat au Collège St. Mary de Halifax, entreprit des études supérieures à l'Université catholique d'Irlande et étudia le droit à Harvard. Il fut reçu au barreau de la Nouvelle-Écosse en 1866 et commença à exercer le droit à Halifax.

De 1867 à 1877, il fut greffier adjoint et légiste à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Au cours de cette période, il participa activement à l'établissement des lois refondues de la province et des lois et ordonnances relatives à la ville de Halifax.

Membre du Parti libéral, M. Power prit activement part à la vie politique et communautaire de Halifax. Il fut échevin pendant six ans et siégea pendant treize ans à la Commission scolaire de la ville. Toute sa vie, il fut membre du conseil d'administration de nombreuses associations de bienfaisance, dont l'École des aveugles de Halifax, la Société d'aide à l'enfance et le Comité mixte du bénévolat. Il siégea aussi au conseil de la Dominion Rifle Association, de la British Navy League et de la Nova Scotia Game Society et fut vice-président de la Victoria School of Art and Design. Il siégea en outre pendant de nombreuses années au sénat de l'Université de Halifax.

Lawrence Power fut appelé au Sénat canadien par le comte de Dufferin le 2 février 1877. Il passait pour « un homme studieux et paisible », suivant les termes du Star de Montréal, et il était connu comme auteur et comme ardent défenseur de la cause des Canadiens catholiques. Ses deux premiers ouvrages, Richard John Uniacke: A Sketch et The Irish Discovery of America, parurent en 1891 et en 1895 respectivement. Son ouvrage le plus connu et le plus influent fut l'opuscule intitulé The Manitoba School Question from the Point of View of a Catholic Member. Publié à la veille des élections générales de 1896, il fut traduit en français et les versions française et anglaise furent largement diffusées pendant la campagne. Il aurait contribué à la défaite du gouvernement conservateur.

Les services qu'il avait rendus au Sénat lui valurent d'en être nommé président le 29 janvier 1901. Son expérience comme greffier adjoint de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse lui permit de maîtriser rapidement le Règlement de la Chambre haute et elle lui servit dans son nouveau poste, car le Sénat s'était aperçu qu'il lui fallait réviser son Règlement et il envisageait d'accorder au président plus de pouvoir pour qu'il puisse trancher les appels au Règlement. En 1902, de sa propre initiative, le sénateur Power supprima du Feuilleton un avis de motion, le déclarant contraire à la dignité du Sénat.

La réforme fut effectuée sous la présidence de l'honorable sénateur Dandurand, mais ce fut le sénateur Power qui, grâce à sa maîtrise du Règlement, publia un manuel du Règlement révisé du Sénat quelque deux ans après l'expiration de son mandat, le 8 janvier 1905.

Quelques jours après la nomination d'un nouveau président, le sénateur Power fut nommé membre du Conseil privé. En 1911, il fut l'un des cinq sénateurs choisis pour représenter le Sénat au couronnement du roi George et de la reine Mary.

Lorsqu'il décéda, le 12 septembre 1921, dans sa maison de Halifax, le sénateur Power était le doyen des sénateurs: il avait siégé au Sénat pendant quarante-trois ans.

Raoul Dandurand (1861 - 1942)



Raoul Dandurand était exceptionnellement jeune lorsqu'il fut nommé au Sénat. Sa présidence, du 9 janvier 1905 au 13 janvier 1909, marqua le début d'une glorieuse carrière en droit, en politique et sur la scène internationale.

Raoul Dandurand naquit le 4 novembre 1861 à Montréal. Après sa scolarité au Collège de Montréal, il fit une licence en droit à l'Université Laval, où il obtint son diplôme en 1882. Un an après, il était admis au barreau du Québec, et il ne tarda pas à établir sa réputation. Bien que spécialiste du droit des sociétés, il collabora avec le procureur général adjoint du Québec, Charles Lanctôt, pour publier un traité de droit pénal et des manuels à l'usage des juges de paix et des officiers de police.

En 1886, Raoul Dandurand épousa Joséphine Marchand, fille du Premier ministre du Québec, F.G. Marchand. Elle était elle-même très connue comme romancière, dramaturge et écrivain. Elle occupa plusieurs fonctions importantes dans des groupes féministes nationaux et internationaux et fut la première Canadienne à être décorée de palmes académiques par le gouvernement français en 1899.

Le 22 janvier 1898, à l'âge de 37 ans, Raoul Dandurand fut nommé au Sénat par son ami de longue date, le premier ministre sir Wilfrid Laurier, et il assura la présidence du Sénat en janvier 1905. Pendant cette période, il entreprit une vaste réforme du Règlement du Sénat. Avant 1906, le Sénat se faisait une gloire d'observer, en matière de procédure, les usages et coutumes de la Chambre des lords du Royaume-Uni. Le Sénat était régi par l'autodiscipline de ses membres, et non par l'autorité de son président, qui n'était pas habilité à intervenir dans le débat pour exiger le respect du Règlement, à moins d'y avoir été invité par un sénateur. Il n'était pas davantage habilité à assurer l'ordre et le décorum. Si rares et si limités que fussent les cas d'indiscipline ou d'atteinte aux règles du décorum, il s'en produisait tout de même et, en 1906, on ajouta au Règlement une nouvelle disposition qui conférait au président le pouvoir spécifique d'assurer l'ordre à la Chambre. Bien que rarement appliquée, cette règle est demeurée en vigueur jusqu'en 1991, alors que l'autorité du Président de maintenir l'ordre et diriger les débats a été clarifiée et renforcée.

Pendant son mandat, le sénateur Dandurand fonda la section canadienne de l'Union interparlementaire pour la paix, dont il fut le premier président. Son engagement total pour la cause de la paix mondiale caractérisa la suite de sa carrière.

En 1921, après le retour des Libéraux au pouvoir, le premier ministre King nomma le sénateur Dandurand ministre d'État représentant le gouvernement au Sénat et il devint le numéro deux du gouvernement, après King lui-même. Dès lors, il fut l'ami et le conseiller du premier ministre King, auprès duquel il resta jusqu'à sa mort en 1942. Au cours de cette période, il fut non seulement un personnage de premier plan en politique intérieure lorsque les Libéraux étaient au pouvoir, mais également une personnalité marquante en politique étrangère. En 1925 puis en 1927 et en 1930, il représenta le Canada à l'assemblée de la Société

des Nations. Sa renommée lui valut d'être élu par une forte majorité à la présidence de cette assemblée en 1925. Il se fit alors le champion infatigable des droits des minorités ethniques en Europe et dans le monde, et devint spécialiste des questions sociales. Par la suite, il fut à plusieurs reprises envoyé en mission spéciale pour représenter le Canada sur la scène internationale.

Le sénateur Dandurand a été honoré à maintes reprises pour son dévouement à la cause de la paix et de la défense des droits des minorités. Le gouvernement français le fit chevalier de la Légion d'honneur en 1891, officier de la Légion d'honneur en 1907, commandeur en 1912 et enfin grand officier en 1935. Plus tard, il fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques à l'Institut de France; cette distinction est rarement accordée à un étranger. En récompense de l'action qu'il mena pendant la Première Guerre mondiale auprès des fonds de secours français et belge, il fut fait commandeur de l'Ordre « Pour la Couronne » par les autorités belges. En 1944, il fut nommé au Conseil privé impérial britannique. De son vivant, il reçut également de nombreuses autres distinctions.

Le sénateur Dandurand participa très activement aux débats et aux travaux du Sénat, où il jouissait du respect de ses collègues, indépendamment de toute allégeance politique. Peu de temps avant sa mort, il fut l'invité d'honneur d'une cérémonie du Sénat au cours de laquelle on lui remit un buste de lui-même en signe d'estime et d'affection.

Le sénateur Dandurand mourut brusquement le 11 mars 1942. Au Sénat, on déclara à cette occasion: « Le Sénat du Canada a eu la bonne fortune d'avoir comme leaders bien des hommes brillants depuis la Confédération, mais aucun ne possédait plus d'expérience, et plus de talent ou n'était mieux vu que feu le sénateur Dandurand ».

James Kirkpatrick Kerr (1841 - 1916)



L'honorable James Kirkpatrick Kerr, qui fut membre du Conseil du barreau et dignitaire de la franc-maçonnerie, présida le Sénat pendant la 11^e législature, du 14 janvier 1909 au 22 octobre 1911.

James Kirkpatrick Kerr naquit près de Guelph, en Ontario, le 1^{er} août 1841. Il fit ses études à l'école secondaire Galt et accéda au barreau du Haut-Canada à Osgoode Hall en 1862. Il entama sa longue carrière d'avocat à Toronto, en association avec Edward et Samuel Blake, mais à partir de 1884, il dirigea à Toronto l'important cabinet Kerr, Davidson, Paterson et Grant. Il intervint dans de nombreuses affaires importantes en matière constitutionnelle et comparut devant le Comité judiciaire du Conseil privé. Il devint un membre éminent du barreau canadien et fut élu membre du Conseil du barreau en 1879. La province de l'Ontario consacra sa compétence professionnelle en le nommant conseiller de la Reine en 1879, et il reçut la même distinction du Dominion deux ans plus tard.

M. Kerr était membre du Parti libéral. Il fut candidat libéral dans la circonscription de Toronto-Centre aux élections générales de 1891. N'ayant pas été élu, il devint président de l'Association libérale de l'Ontario en 1892 et fut nommé au Sénat le 12 mars 1903. Il accéda à la présidence du Sénat six ans plus tard, en janvier 1909, et conserva ce poste jusqu'en octobre 1911.

Toute sa vie, le sénateur Kerr consacra beaucoup de son temps à la franc-maçonnerie. De 1875 à 1877, il fut grand maître de la Grande Loge du Canada, et il occupa les fonctions de Prieur provincial au Souverain Grand Prieuré du Temple des Chevaliers maçonniques du Canada. En 1883, il eut l'honneur de recevoir l'Ordre de la Grande Croix du Temple des mains du prince de Galles, le futur roi Édouard VII.

Le sénateur Kerr, juriste de grand renom, fut par ailleurs un homme d'affaires énergique et avisé; il occupa plusieurs hautes fonctions dans le secteur privé, notamment celles de directeur de la compagnie Générale Électrique du Canada et de plusieurs autres grandes entreprises. Il fut l'un des fondateurs de l'Havergal Ladies College de Toronto.

Le sénateur Kerr fut nommé au Conseil privé du Canada en octobre 1911. Il mourut le 4 décembre 1916, après une longue maladie.

Auguste Charles Philippe Robert Landry (1846 - 1919)



Agronome, soldat, politicien et leader de la lutte pour la défense des droits à l'éducation des Franco-Ontariens, l'honorable Auguste-Charles-Philippe-Robert Landry, président du Sénat du 23 octobre 1911 jusqu'à sa démission, le 2 juin 1916, fut probablement le président le plus controversé de cette institution.

Il naquit le 15 janvier 1846 à Québec et fit ses études au Séminaire de Québec et au Collège d'agriculture de Sainte-Anne, où il remporta des prix pour ses travaux sur les aspects théoriques et appliqués des sciences agricoles.

À la fin de ses études, il choisit d'exercer la profession dans laquelle il devait exceller, celle de « gentleman-farmer ». Ses connaissances scientifiques et techniques en agriculture furent largement reconnues grâce à la parution de son ouvrage intitulé « Traité populaire d'agriculture théorique et pratique » et de beaucoup d'autres publications sur le sujet. Son intérêt soutenu pour l'agriculture l'amena aussi à enseigner les sciences agricoles, à occuper de nombreux postes (y compris celui de président) à la Société d'agriculture de Québec et à signer des articles dans Le Matin de Québec et le Journal de l'agriculture.

Tout en oeuvrant dans le domaine de l'agriculture, M. Landry poursuivit une carrière militaire au cours de laquelle il obtint de multiples distinctions, honneurs et récompenses. Il fut promu lieutenant-colonel et chargé de commander le 61^e Régiment de Montmagny le 9 janvier 1885. Pendant les raids des Fenians, il dirigea la 16^e brigade d'infanterie, ce qui lui valut par la suite la médaille des raids. Il fut ensuite l'aide de camp de lord Stanley de Preston et de lord Aberdeen. Promu colonel du 61^e Régiment en 1903, il en devint le colonel honoraire en 1909.

M. Landry entreprit sa carrière politique une fois ses carrières professionnelle et militaire bien établies. Il se porta d'abord candidat comme député à l'Assemblée législative du Québec dans la circonscription de Montmagny, mais fut défait. Il se présenta à nouveau aux élections générales de 1875, avec succès cette fois, mais son élection fut contestée et, un an plus tard, il perdit son siège.

Ses années de service au poste de président de l'Association du Parti conservateur du Québec furent toutefois récompensées aux élections générales de 1878 quand il fut élu député à la Chambre des communes pour représenter la circonscription fédérale de Montmagny. Il fut réélu en 1882, mais défait en 1887.

M. Landry entra au Sénat le 23 février 1892, ce qui ne l'empêcha pas de continuer de participer activement à la vie de sa communauté, devenant maire de Limoilou le 1^{er} mai 1899. Il fut nommé président du Sénat le 23 octobre 1911 et démissionna le 2 juin 1916. Il en dirigea donc les délibérations au début de la Première Guerre mondiale ainsi que pendant la lutte de plus en plus acharnée livrée pour la défense du droit à l'enseignement en français en Ontario,

deux événements qui mirent à l'épreuve les fondements de l'unité canadienne.

Normalement, les décisions rendues par le Président sur des questions de procédure n'étaient pas contestées, et celles qui l'étaient n'étaient pas mises aux voix. Pourtant, les décisions du sénateur Landry furent souvent critiquées et parfois même mises aux voix. Au début de 1915, à maintes reprises, il eut du mal à faire respecter son autorité: la Chambre en appelait de ses décisions, qui étaient rejetées. Par la suite, il s'absenta pendant plusieurs jours, du 8 avril jusqu'au jour de la prorogation des travaux du Sénat. Comme il n'était pas évident que son absence était « inévitable », la validité des décisions prises par le Sénat en présence du président suppléant fut mise en doute et il fut proposé au gouvernement soit de forcer le sénateur Landry à occuper le fauteuil, soit de le relever de ses fonctions. Le sénateur revint à son poste en expliquant qu'il avait été profondément ébranlé de voir certains membres du gouvernement condamner ses décisions, dont deux venaient tout juste d'être renversées en appel, et qu'il s'était refusé à présider une Chambre qui ne voulait pas lui accorder l'appui voulu. Sa déclaration clôtura l'incident et le sénateur Landry continua d'occuper le poste de président pendant encore un an.

D'aucuns attribuent sa démission au fait qu'il se serait cru traité injustement par ses collègues. L'éditorial et les entrevues qui ont paru au moment de sa mort dans *Le Devoir* laissent entendre toutefois que sa décision aurait été influencée par le désir de consacrer davantage du temps et de l'énergie qui lui restaient (il avait 70 ans) à la cause des Franco-Ontariens dont le droit à l'enseignement en français était menacé. Bien que Québécois, il avait accepté le poste de président de l'Association d'éducation des Franco-Ontariens, mettant son prestige de président du Sénat et son expérience de politicien au service de leur cause; il précisa qu'il se sentait d'abord appelé à venir en aide à la minorité francophone et à ses enfants, et c'est à cette cause qu'il consacra les dernières années de sa vie, de sa démission du poste de président du Sénat en 1916 à sa mort, survenue le 20 décembre 1919.

Joseph Bolduc (1847 - 1924)



Reconnu pour sa cordialité, son hospitalité et son sens de l'équité, l'honorable Joseph Bolduc fut président du Sénat du 3 juin 1916 au 6 février 1922. Il est un des très rares présidents à avoir été forcé de « désigner un sénateur par son nom » ou de le menacer d'expulsion.

Joseph Bolduc naquit le 22 juin 1847 à Saint-Victor-de-Tring, dans la Beauce, au Québec. Il fit ses études au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval dont il obtint un diplôme en notariat en 1874. Toute sa vie, cependant, il fut un homme d'affaires prospère, un agriculteur et un politicien.

Joseph Bolduc était un membre actif et populaire de sa collectivité. En raison des efforts fructueux qu'il déploya pour promouvoir la liaison ferroviaire entre Saint-Victor-de-Tring et le reste de la province, les Provinces maritimes et la Nouvelle-Angleterre, et de sa participation active à de nombreuses entreprises locales, notamment à la compagnie de téléphone, il fut élu maire de sa paroisse et, par la suite, préfet du comté de Beauce. Mais son désir de servir ses concitoyens le mena encore plus loin.

En 1876, deux ans après sa sortie de l'université, il fut élu lors d'une élection partielle comme député conservateur de Beauce à la Chambre des communes. Réélu aux élections qui suivirent avec des majorités toujours plus fortes, il siégea aux Communes jusqu'en 1884. Sa popularité était telle que lors des élections de 1882, deux électeurs seulement votèrent contre lui dans sa paroisse et les deux paroisses voisines.

Joseph Bolduc quitta la Chambre des communes le 3 octobre 1884 pour siéger au Sénat. Comme sénateur, il se distingua rapidement par les efforts qu'il déploya pour améliorer les relations entre les Canadiens des diverses régions et entre les provinces du pays et par son appui au projet de loi sur la marine. Nommé à la présidence du Sénat le 3 juin 1916, après la démission de l'honorable sénateur Landry, il occupa ce poste pendant toute la législature suivante. Comme son prédécesseur, il constata que les questions soulevées pendant les années de guerre suscitaient des débats d'une vigueur inhabituelle au Sénat. Aucune affaire ne fut plus controversée ni ne suscita de discussions plus vives et plus passionnées que l'adoption et l'application en 1917 de la Loi sur le service militaire. Dans l'espoir de retarder la conscription au moins jusqu'après des élections générales, le sénateur Choquette avait présenté une motion portant dépôt de documents et, dans le débat qui avait suivi, il avait été prévenu que ses arguments étaient propres à susciter l'agitation dans le pays et l'opposition à l'application de la loi. Comme il poursuivait sur sa lancée, le président le menaça de le désigner par son nom et lui ordonna finalement de reprendre son siège. Ce n'était pas prévu dans la procédure et on ne savait trop si le sénateur Choquette avait été désigné par son nom pour avoir été irrévérencieux à l'endroit du Sénat ou du président, mais il n'y avait aucun doute dans l'esprit de ce dernier que l'honorable sénateur avait été désigné par son nom. Dans ce cas-là comme dans d'autres débats où il y eut infraction au Règlement, le sénateur Bolduc réussit à

rétablir l'ordre sans qu'il soit nécessaire de présenter une motion de suspension.

À sa mort, le 13 août 1924, le sénateur Bolduc était l'un des derniers parlementaires dont on pouvait dire qu'il avait été le contemporain, l'ami ou le conseiller de tous les premiers ministres depuis la Confédération, depuis le très honorable sir John A. Macdonald jusqu'au très honorable Mackenzie King.

Hewitt Bostock (1864 - 1930)



Président du Sénat du 7 février 1922 au 28 avril 1930, l'honorable Hewitt Bostock a eu le plus long mandat de président jusqu'à ce que l'honorable Guy Charbonneau exerce cette charge durant neuf années consécutives, de 1984 à 1993.

Hewitt Bostock naquit le 31 mai 1844 à l'« Hermitage », Walton Heath, à Epsom, en Angleterre. Diplômé du Trinity College, à Cambridge, avec spécialisation en mathématiques, il entreprit l'étude du droit et fut admis au barreau britannique en 1888, à Lincoln's Inn. Au lieu d'exercer la profession d'avocat, il passa les années qui suivirent sa formation professionnelle à voyager en Amérique, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Chine et au Japon. Son ardeur à visiter ce que nous appelons aujourd'hui les pays du littoral du Pacifique avait de quoi surprendre, mais sa décision, en 1893, d'acheter des terres en Colombie-Britannique, à Monte Creek, découlait de la certitude qu'il avait très vite acquise du futur développement des pays orientaux et de son importance pour notre pays.

Pendant toute sa vie au Canada, Hewitt Bostock s'intéressa surtout à la mise en valeur de l'agriculture et des ressources naturelles de la Colombie-Britannique. Il bâtit à Monte Creek une ferme d'élevage et de culture des fruits et mit sur pied la Kootenay Lumber Company qu'il vendit par la suite.

Fermement acquis aux traditions politiques et juridiques anglaises, il s'intéressa à l'édition et à la politique. En 1894, il fonda le Weekly Province, à Victoria; par la suite, il déménagea ses presses à Vancouver et y fonda avec Walter C. Nicol le Daily Province. Aux élections générales de 1896, il fut élu député de Yale-Cariboo à la Chambre des communes sous la bannière libérale, et le parti en fit l'un de ses whips.

Hewitt Bostock fut nommé au Sénat le 6 juin 1904 et y devint le leader des sénateurs libéraux en 1914. Il prit une part très active aux débats de la Chambre haute, surtout pendant les séances orageuses au cours desquelles, pendant la guerre, le Sénat étudia des projets de loi comme le bill sur la marine de 1913, la question du droit de vote des militaires, la Loi sur les élections en temps de guerre et la Loi sur le service militaire. Il refusa cependant d'appuyer sir Wilfrid Laurier dans son opposition à la conscription ou au gouvernement d'Union, et il fit une campagne active dans l'Ouest du Canada pour promouvoir le gouvernement d'Union, qui fut réélu aux élections de 1917.

En décembre 1921, le sénateur Bostock fut nommé ministre des Travaux publics au sein du gouvernement Mackenzie King. Il fut nommé à la présidence du Sénat le 7 février 1922. En 1923, il fut choisi parmi les représentants du gouvernement canadien pour accueillir le président Harding des États-Unis lors de sa visite à Vancouver. Il représenta de nouveau le gouvernement en 1925 lors de la Sixième Assemblée de la Société des Nations tenue à Genève, et il fit partie des première et troisième commissions.

Le sénateur Bostock mourut à son poste le 28 avril 1930. Selon un contemporain, il fut le président du Sénat le plus dévoué, le plus obligeant et le plus courtois.

Arthur Charles Hardy (1872 - 1962)



L'honorable Arthur Charles Hardy fut président du Sénat du 13 mai au 2 septembre 1930 pour terminer le mandat de son prédécesseur, l'honorable Hewitt Bostock, qui était mort à son poste.

Arthur Charles Hardy naquit à Brantford le 3 décembre 1872 dans une famille bourgeoise reconnue pour son dévouement envers la fonction publique, son père ayant été premier ministre de l'Ontario et son grand-père ayant fait partie du cabinet de sir John A. Macdonald. Il fit ses études au Upper Canada College et à l'Université de Toronto et étudia le droit au Osgoode Hall avant d'être admis au barreau de l'Ontario, en 1898. Il exerça la profession d'avocat, mais sa grande passion était l'agriculture et, tout particulièrement, l'élevage des bovins de race pure. Mais il était également actif dans les affaires et faisait partie de diverses sociétés de fiducie et entreprises, ainsi que d'organismes de bienfaisance.

En 1917, Arthur Charles Hardy accepta la tâche presque impossible de faire campagne sous la bannière libérale contre le ministre conservateur des Finances sir Thomas White, dans la circonscription de Leeds. Défait, il devint par la suite président de l'Association libérale de l'Ontario, poste qu'il occupa de 1919 à 1932.

Le 10 février 1922, il fut appelé au Sénat, dont il assumait la présidence de mai à septembre 1930.

Sénateur très actif, il participait souvent aux débats. Au cours des dernières années de sa vie, il était trop malade pour assister aux séances du Sénat, mais il n'en continuait pas moins d'en suivre les débats en lisant le Hansard chaque jour et d'écrire à ses nombreux amis sénateurs pour leur donner son opinion sur les questions dont le Sénat était saisi.

Le sénateur Hardy mourut le 13 mars 1962 à Brockville, à l'âge de 90 ans.

Pierre Édouard Blondin

(1874 - 1943)



L'honorable Pierre-Édouard Blondin fut président du Sénat du 3 septembre 1930 au 10 janvier 1936 et il avait auparavant été président suppléant de la Cham-bre des communes.

Pierre-Édouard Blondin naquit à Saint-Francois-du-Lac, comté de Yamaska (Québec), le 14 décembre 1874. Il étudia au Séminaire de Nicolet et à l'Université Laval. Ayant décidé de suivre les traces de son père, il fit ses études de notaire et fut reçu en 1900.

Il commença à exercer à Grand-Mère et se mêla bientôt aux affaires publiques. Il remplit deux mandats d'échevin au conseil municipal et de greffier à la Cour itinérante du comté de Champlain. S'étant distingué en politique municipale, il fut choisi comme candidat du Parti conservateur et remporta la victoire aux élections de 1908, devenant ainsi le député de Champlain à la Chambre des communes. Réélu en 1911, il fut nommé président suppléant de la Chambre. Trois ans plus tard, il se joignit au Cabinet du premier ministre Borden, en tant que ministre du Revenu intérieur; en 1915, il devint Secrétaire d'État et, en 1917 ministre des Postes.

Pierre-Édouard Blondin fut défait aux élections générales de 1917, comme le furent tous les Conservateurs du Québec, sauf trois, à cause de l'opposition générale à la conscription. Constatant que la tour-nure de la guerre exigeait que le Canada participe le plus possible au front, il voulut résigner ses fonctions de ministre des Postes pour former le 258^e Bataillon outre-mer du Corps expéditionnaire cana-dien. Il reçut le grade de lieutenant-colonel et partit combattre outre-mer avec son bataillon, mais il resta ministre des Postes. Il fut le lieu-tenant québécois du premier ministre Borden et le principal parti-san canadien-français du premier ministre dans la formation du gouvernement d'Union.

À son retour au Canada en juillet 1918, il fut prié par le premier ministre de reprendre ses fonctions de ministre des Postes et d'accepter un poste de sénateur. Il continua de remplir ces fonctions au sein du gouvernement Meighen, jusqu'à la défaite des Conserva-teurs en décembre 1921. Quand ceux-ci reprirent le pouvoir en 1930, sous le premier ministre Bennett, il fut nommé président du Sénat, poste qu'il occupa jusqu'en 1936.

Le sénateur Blondin reçut en 1918 le titre de commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut le 29 octobre 1943, à Saint-Francois-du-Lac.

Walter Edward Foster (1873 - 1947)



Premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1917 à 1923, surnommé par les anglophones le « boy pre-mier », Walter Edward Foster fut président du Sénat du 11 janvier 1936 au 8 mai 1940.

Walter Foster naquit le 6 avril 1874, à St. Martins, au Nouveau-Brunswick. Il fit ses études à l'école primaire de Saint-Jean (N.-B.). À l'âge de seize ans, il commença sa carrière d'homme d'affaires par un simple poste de commis à la Banque du Nouveau-Brunswick; dix ans plus tard, il se joignit à la société commerciale Vassie, dont il devint rapidement vice-président directeur. Son union à la famille Vassie, du fait de son mariage, cimentait sa position dans l'élite de Saint-Jean.

Tout sa vie membre du Parti libéral, il se présenta aux élections provinciales de 1912 mais fut, comme 44 autres candidats libéraux, balayé par un raz de marée conservateur. Cependant, au sein du Parti, sa position continua de s'affirmer. À la veille d'élections générales, il devint membre d'un comité chargé de réorganiser le parti provincial. Ayant conclu ses délibérations en 1916, le comité lui demanda de devenir chef du Parti. Il n'avait pas d'expérience politique et n'était pas particulièrement bon orateur mais il avait une image jeune, une intégrité politique et une compétence dans les affaires que le Parti tenait à faire valoir. Il accepta la direction du Parti, qu'il mena à la victoire aux élections provinciales de 1917, puis à nouveau en 1920.

En tant que premier ministre, M. Foster dirigea de main de maître son cabinet, même si ses collègues étaient plus vieux et plus durs que lui et semblaient même souvent plus forts. Il présida le Cabinet avec la tranquille assurance d'un homme d'affaires. Ces qualités ne lui valurent toutefois pas de se faire élire facilement dans le monde rude et agité de la politique fédérale ou provinciale. Perdant aux élections de 1912, il fut personnellement défait en 1917 en tant que premier ministre, puis remporta une élection partielle non contestée. En 1923, il démissionna pour se consacrer entièrement aux affaires. Il accepta une nomination au Conseil consultatif de la voie maritime des Grands lacs et du Saint-Laurent, dont il devint plus tard président.

M. Foster revint en politique en septembre 1925, et le premier ministre Mackenzie King en fit son Secrétaire d'État. Cependant, il dut démissionner en novembre parce qu'il fut défait dans la circonscription de Saint-Jean-Albert aux élections fédérales de 1925. Trois ans plus tard, le 5 décembre 1928, il fut nommé au Sénat et huit ans après, il en fut nommé président et occupa ce poste du 11 janvier 1936 au 8 mai 1940. En sa qualité de président du Sénat, il fit partie de la délégation canadienne officielle au couronnement du roi George VI. Il laissa à ses collègues du Sénat le souvenir d'un être charmant et intègre, doué d'un jugement sûr.

Le sénateur Foster mourut à Saint-Jean le 14 novembre 1947.

Georges Parent (1879 - 1942)



Associé principal dans un important cabinet d'avocats, homme d'affaires et politicien accompli, l'honorable Georges Parent devint président du Sénat le 9 mai 1940, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 14 décembre 1942.

Fils de Simon-Napoléon Parent, premier ministre du Québec de 1900 à 1905 et maire de Québec de 1894 à 1905, Georges Parent naquit le 15 décembre 1879 à Québec. Il étudia au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à l'Université St. Dunstan (Île-du-Prince-Édouard) avant d'entreprendre ses études de droit à l'Université Laval. Il fut reçu au barreau du Québec en 1904 et commença à exercer dans la ville de Québec, chez Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon.

À l'âge de 25 ans, la même année où il fut reçu au barreau, Georges Parent fut élu député de Montmorency (Québec). Comme il était le plus jeune député de la Chambre, le premier ministre Wilfrid Laurier lui demanda d'appuyer la motion sur le discours du trône, en 1905. Il fut réélu en 1908, mais défait en 1911. Il reprit l'exercice du droit et s'occupa de plus en plus de diverses entreprises. Mais il revint bientôt à la Chambre; en effet, il fut élu en 1917, comme député libéral de Québec-Ouest. Toujours dans la même circonscription, il remporta également la victoire lors des élections générales de 1921, de 1925 et de 1926.

Homme d'affaires accompli, Georges Parent fut président de Citadel Brick Ltd., d'Equitable Enterprises et de Wolfesfield Ltd., vice-président de la Donnacona Paper Company et directeur de nombreuses autres entreprises, dont Le Soleil Ltée., Southern Canada Power et Quebec Power.

Georges Parent fut nommé au Sénat le 3 juin 1930, où il représentait la division de Kennebec (Cantons de l'Est). À partir de ce moment, il prit activement part aux débats de la Chambre haute et aux travaux de ses comités. Connu pour son ouverture d'esprit, il fut un champion de l'égalité des Canadiens anglais et français. Sa longue expérience dans les deux Chambres du Parlement et sa parfaite maîtrise des deux langues en firent un candidat parfait à la présidence du Sénat, à laquelle il fut nommé le 9 mai 1940. Il n'eut pas le temps de terminer son mandat; il mourut subitement le 14 décembre 1942.

Thomas Vien (1881 - 1972)



Longtemps député, Thomas Vien fut président sup-pléant de la Chambre des communes, puis assura la présidence du Sénat du 23 janvier 1943 au 23 août 1945, à la suite de la mort subite de son prédécesseur, l'honorable Georges Parent.

Thomas Vien naquit à Lauzon (Québec), le 19 juillet 1881. Il étudia au Collège de Lévis, puis à l'Université Laval, où il obtint son diplôme de droit, ainsi qu'au Collège militaire royal. Reçu au barreau en 1905, il se distingua rapidement dans le monde du droit. Tout au long de sa carrière, il travailla comme avocat dans plusieurs cabinets importants avant de devenir associé principal chez -Vien, Paré, Gould et Vien, de Montréal.

Membre du Parti libéral, M. Vien fut d'abord élu dans la circonscription de Lotbinière (Québec) aux élections fédérales de 1917, au cours desquelles les partisans libéraux canadiens-français de sir Wilfrid Laurier balayèrent le Québec, tandis que le gouvernement d'Union du premier ministre Borden balayait le Canada anglais. M. Vien fut néanmoins réélu aux élections générales de 1921, qui avaient été plus « normales », la guerre étant terminée. En tant que député, son talent fut rapidement reconnu. Il fut président du Comité des comptes publics de la Chambre des communes de 1922 à 1923 et président du Comité des banques et du commerce de 1924 à 1925. Mais en 1925, il décida de ne pas se présenter aux élections. Il accepta plutôt le poste de commissaire en chef adjoint du Conseil des commissaires des chemins de fer du Canada, poste qu'il occupa jusqu'en 1931, année où il revint à son cabinet d'avocat.

Dix années après avoir quitté la politique fédérale, il se présenta aux élections générales de 1935, cette fois dans la circonscription d'Outremont, à Montréal. Il remporta la victoire et fut nommé président du Comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques (1936-1940). Après les élections générales de 1940, il fut nommé président suppléant de la Chambre.

Thomas Vien résigna ses fonctions de président suppléant de la Chambre et renonça à son siège aux Communes à sa nomination au Sénat le 6 octobre 1942. Il siégeait à la Chambre haute depuis trois mois seulement quand le président Parent mourut. Même s'il était un néophyte au Sénat, il était le candidat idéal pour assumer le poste de président pour le reste de la législature, étant donné sa connaissance de la procédure et son expérience acquises à la Chambre des communes. Il devint président du Sénat le 23 janvier 1943 et le resta jusqu'au 23 août 1945.

Le sénateur Vien demeura au Sénat jusqu'au 1^{er} avril 1968, année où il prit sa retraite, à l'âge de 87 ans. Il mourut quatre ans plus tard, à Montréal.

James Horace King (1873 - 1955)



Éminent médecin, chirurgien, homme politique et homme d'État, l'honorable James Horace King occupa le poste de président du Sénat du 24 août 1945 au 2 août 1949.

Né à Chipman, au Nouveau-Brunswick, le 18 janvier 1873, il était le fils de George G. King, qui fut également appelé au Sénat. Il fréquenta la St. Martin's Academy au Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire à l'Université McGill de Montréal, où il reçut son diplôme de médecine en 1895. Il exerça la médecine pendant quelques années à Andover et à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, mais en 1898, il se rendit dans la région de Kootenay, en Colombie-Britannique, et ouvrit un cabinet à Cranbrook. Il y fit figure de pionnier dans le domaine médical et fut considéré comme un véritable ami par ses patients, éparpillés sur un vaste territoire. Mais il ne se cantonna pas dans sa province d'adoption et se rendit en 1910 à une conférence internationale sur la médecine et la chirurgie à Budapest, en Hongrie. Peu après, il joua un rôle déterminant dans la création de l'American College of Surgeons à Chicago; il en fut au début gouverneur et resta ensuite membre associé. En reconnaissance des services qu'il avait rendus à la médecine, l'Association de l'Ambulance de Saint-Jean lui conféra en 1932 le titre honorifique de Chevalier de grâce de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem.

La carrière politique de M. King débuta en 1903 lorsqu'il fut élu pour la première fois député libéral de la circonscription de Cranbrook à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Réélu en 1907, il décida de ne pas se présenter à l'élection générale provinciale de 1909, préférant reprendre l'exercice de la médecine. Attiré vers la politique fédérale par le premier ministre Laurier, il se porta candidat dans la circonscription de Kootenay aux élections générales fédérales de 1911, mais fut défait. Il retourna à l'Assemblée législative en 1916 et occupa le poste de ministre des Travaux publics jusqu'en 1922. Il décida alors de renoncer à son poste au Cabinet et à son siège à l'Assemblée législative et d'accepter l'invitation que lui faisait le premier ministre Mackenzie King de se joindre au Cabinet fédéral en qualité de ministre des Travaux publics à Ottawa. Il fut élu à la Chambre des communes peu après, lors d'une élection partielle dans la circonscription de Kootenay-Est, le 14 mars 1922.

En 1926, il quitta les Travaux publics pour devenir ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile et ministre de la Santé. Il fut à l'origine de nombreuses améliorations apportées aux lois concernant les anciens combattants et fut directement chargé de faire adopter la Loi sur les allocations aux anciens combattants. Il s'occupa des deux ministères jusqu'au 7 juin 1930, date à laquelle il fut appelé au Sénat. En tant que sénateur, il continua de s'intéresser aux domaines de la santé, des pensions et des prestations aux anciens combattants. En 1942, il retourna au Cabinet comme ministre sans portefeuille et leader du gouvernement au Sénat. En sa qualité de leader au Sénat, il assista en 1945 à la Conférence de San Francisco qui aboutit à la création des Nations Unies. Deux mois plus tard, le 24 août 1945, il fut nommé président du Sénat, poste qu'il occupa jusqu'au 2 août 1949.

Après s'être retiré de la présidence, le sénateur King continua d'être actif, occupant le poste de coprésident du Comité mixte spécial de la sécurité de la vieillesse, qui déposa son rapport en 1950.

Le sénateur King est décédé à Ottawa le 14 juillet 1955.

Elie Beauregard (1884 - 1954)



Président du Sénat du 3 août 1949 au 13 octobre 1953, l'honorable Elie Beauregard réunissait certains des éléments qui ont permis à de nombreux Canadiens d'être nommés au Sénat: des connaissances en droit, un vif intérêt pour l'industrie et le sens de la politique.

Élie Beauregard naquit à La Patrie, petite municipalité des Cantons de l'Est, au Québec, le 18 juillet 1884. Il fréquenta le Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Collège de Montréal et le campus de Montréal de l'Université Laval où il poursuivit ses études en droit. Il fut reçu au barreau du Québec en 1909 et ouvrit un cabinet à Montréal. Il acquit rapidement de la réputation, fut nommé conseiller du Roi dix ans seulement après son entrée au barreau et fut élu président de l'Association du barreau de Montréal. Il siégea à la Commission royale d'enquête sur l'industrie textile (Commission Turgeon) et présida la Commission royale d'enquête sur la Compagnie des tramways de Montréal.

M. Beauregard joua également un rôle important dans le monde des affaires à Montréal. Il occupa entre autres les postes de président de H. Corby Distillery Ltd., de vice-président de la General Security Insurance Co. et de président du conseil d'administration de la Banque provinciale du Canada.

Il ne se présenta jamais aux élections, mais il fut très actif au sein du Parti libéral et occupa pendant un certain temps le poste de trésorier de l'organisation libérale au Québec. Homme politique travaillant dans l'ombre, il était reconnu pour son jugement clair et sûr, sa connaissance approfondie des hommes et son extraordinaire perspicacité. Ses collègues du Parti libéral appréciaient particulièrement ses talents d'organisateur politique et sa maîtrise de la stratégie et des tactiques électorales.

Élie Beauregard fut nommé au Sénat le 9 février 1940, mais conserva ses nombreuses activités à Montréal. Au cours de la même année, il fut élu conseiller municipal de la ville d'Outremont et nommé au conseil d'administration de l'Université de Montréal. Il fut nommé président du Sénat le 3 août 1949 par le gouvernement du premier ministre Saint-Laurent. Les sénateurs conservateurs, qui n'étaient plus qu'une poignée, appréciaient particulièrement la latitude qu'il leur accordait au cours des débats et des travaux de la Chambre haute et reconnaissaient les efforts qu'il déployait pour les aider à jouer un rôle efficace dans l'opposition.

Le sénateur Beauregard occupa le poste de président jusqu'au 13 octobre 1953. Il mourut à Montréal peu après, le 27 août 1954.

Wishart McLea Robertson (1891 - 1967)



Homme d'affaires et homme d'État, l'honorable Wishart McLea Robertson fut président du Sénat du 14 octobre 1953 au 3 octobre 1957.

Né à Barrington Passage, en Nouvelle-Écosse, le 15 février 1891, Wishart McLea Robertson est issu d'une famille d'hommes politiques, son grand-père paternel ayant représenté le comté de Shelburne à l'Assemblée législative provinciale de 1854 à 1878 et son père ayant siégé à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative dont il assumait en outre la présidence.

M. Robertson fit ses études à la Barrington Passage High School, en Nouvelle-Écosse, et à Brooklyn, dans la ville de New York. La Première Guerre mondiale interrompit sa carrière dans les affaires. En 1916, il alla rejoindre outre-mer d'abord le 219^e Bataillon, puis le 85^e Bataillon du Corps expéditionnaire canadien, avec le grade de lieutenant. De retour au Canada en 1918, il réintégra le monde des affaires et devint président directeur des sociétés Argyle Motor Services Ltd. et Robertson Motors Ltd. à Halifax.

Perpétuant une tradition familiale, en 1928, il posa sa candidature à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse dans le comté de Shelburne, que son père et son grand-père avaient représenté avant lui. Élu député, il remplit un premier mandat, mais décida de ne pas se représenter aux élections de 1933. Il se consacra plutôt aux affaires et oeuvra dans les coulisses du Parti libéral. En 1943, il fut élu président de la Fédération libérale nationale du Canada et, le 19 février de la même année, il fut nommé au Sénat.

Le sénateur Robertson demeura président de la Fédération libérale jusqu'en 1945, année où le premier ministre King le choisit comme leader du gouvernement au Sénat et l'invita à faire partie du Cabinet à titre de ministre sans portefeuille. En sa qualité de leader du gouvernement au Sénat, il joua un rôle indéniable dans l'adoption à la Chambre haute des dispositions législatives prévoyant la participation du Canada aux Nations Unies. L'intérêt de plus en plus grand qu'il portait aux affaires internationales lui permit d'ailleurs de participer comme membre de la délégation canadienne à l'assemblée des Nations Unies qui eut lieu à New York en 1946 et à celle qui se tint à Paris en 1948. Par la suite, il s'employa toutefois surtout à développer la dimension non militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

L'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord fixait les objectifs politiques, économiques et sociaux de l'Alliance. Encouragé par l'honorable Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le sénateur Robertson établit des contacts avec des hommes d'État d'Europe, du Royaume-Uni et des États-Unis, échangeant avec eux de la correspondance et effectuant à ses frais des visites à l'étranger. Son objectif était alors d'établir des groupes de parlementaires s'intéressant à l'application de l'article 2. Ses démarches en ce sens portèrent fruit après sa nomination comme président du Sénat.

Le sénateur Robertson fut nommé à la présidence le 14 octobre 1953. Il s'acquitta de ses fonctions à la Chambre tout en persévérant dans ses efforts pour organiser les parlementaires de l'OTAN. Il contribua à la création de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, qui vit le jour en mai 1954 et dont il assumait la présidence. Forts de ses encouragements, des pays membres de l'OTAN formèrent des associations semblables, ce pour quoi il se vit attribuer, en 1954, le prix de l'Atlantique pour sa contribution exceptionnelle à la communauté. En mai 1955, au nom de l'Association canadienne, il convia les autres associations nationales à une conférence internationale qui eut lieu à Paris. C'est ainsi que l'Association internationale des parlementaires de l'OTAN fut créée en 1955, au cours d'une conférence présidée par le sénateur Robertson, à l'issue de laquelle il fut nommé président honoraire à vie de l'Association.

Après quatre années fort occupées, le sénateur Robertson quitta son fauteuil de président le 3 octobre 1957. Sa santé étant de plus en plus précaire, il dut démissionner du Sénat le 25 décembre 1965. Il mourut deux ans plus tard, le 16 août 1967, à Ottawa.

Mark Robert Drouin (1903 - 1963)



Le président du Sénat participe rarement aux décisions du gouvernement. L'honorable Mark Robert Drouin, président du Sénat du 4 octobre 1957 au 23 septembre 1962, fit exception à la règle, car il était considéré comme le Canadien français le plus influent de l'entourage du premier ministre John Diefenbaker.

Mark Robert Drouin naquit à Québec, le 24 octobre 1903, et fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Dès son tout jeune âge, il s'adonna au hockey amateur, au théâtre et à la politique, à laquelle il devait apporter une grande contribution. Malgré son intérêt pour ces trois domaines, il poursuivit des études de droit et fut reçu au barreau du Québec en 1926. Il commença à exercer une brillante carrière d'avocat à Québec et devint plus tard associé principal de l'étude Drouin, Drouin, Bernier et Vaillancourt. Un signe précurseur de sa renommée fut sa nomination au poste de secrétaire du Barreau du Québec en 1934. À sa mort, survenue une trentaine d'années plus tard, il y exerçait la fonction de bâtonnier.

Toute sa vie, il garda contact avec le sport et la vie culturelle du Canada. Pendant plus de vingt ans, il fut associé au hockey amateur en qualité de vice-président de la Ligue de hockey senior du Québec. Il contribua à la fondation du Théâtre du Nouveau Monde et en fut le président; il fut aussi directeur de l'École nationale de théâtre, gouverneur du festival dramatique du Canada et conseiller juridique du festival de Montréal. Il exerça également les fonctions d'administrateur de l'Université d'Ottawa. Il devait réaliser l'un de ses plus grands rêves quand, de retour d'un voyage en Europe, il annonça que l'Exposition universelle de 1967 aurait lieu à Montréal, exploit diplomatique dont le mérite lui revenait en grande partie.

Sur le plan politique, M. Drouin venait d'une vieille famille conservatrice. Ardent Conservateur lui-même, il décida en vain de se porter candidat contre le premier ministre Louis Saint-Laurent dans la circonscription de Québec-Est, là même où son grand-père avait affronté sir Wilfrid Laurier, bien avant lui, et sans plus de succès. Ses déboires ne l'empêchèrent toutefois pas d'occuper le poste de président de l'Association des Conservateurs du Québec en 1949, 1953 et 1957. Ce fut alors qu'il était premier vice-président du Parti progressiste conservateur national, en 1955, que se cimenta son amitié avec John Diefenbaker. Il fut en effet le seul Conservateur canadien-français éminent qui l'appuya publiquement avant le congrès de désignation du chef du parti, geste que M. Diefenbaker n'oublia jamais.

L'une des premières décisions que le premier ministre Diefenbaker prit après les élections générales de 1957 fut d'inviter son ami à siéger au Sénat et de l'en nommer président le 4 octobre 1957. Bien que n'ayant aucune expérience parlementaire, le sénateur Drouin fut considéré comme l'un des présidents les plus habiles et les plus populaires. Sa bonne humeur était légendaire tout comme sa bonté, sa dignité et sa clairvoyance. Il eut l'honneur historique d'être président du Sénat lors de l'ouverture du Parlement canadien par Sa Majesté la reine Élisabeth II, en 1957. Après avoir été confirmé à ce poste en 1958, il consacra la ma-

jeune partie de son temps à représenter le Sénat et le Canada à l'étranger. Il fut l'envoyé personnel du Premier ministre à l'occasion des célébrations de la fête du Canada à l'exposition internationale de Bruxelles, en 1958, et il représenta le Canada au Conseil général de l'Association parlementaire du Commonwealth, à la Barbade, en 1959. Il devint par la suite coprésident de l'Association parlementaire du Commonwealth, président de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN et président de l'Association interparlementaire Canada-États-Unis.

Le sénateur Drouin quitta la présidence du Sénat le 23 septembre 1962 et fut nommé au Conseil privé le 15 octobre 1962. Un an plus tard, le 12 octobre 1963 il mourait. Il devait encore avoir le rare honneur de recevoir du Sénat américain un vibrant hommage en reconnaissance des services insignes rendus à l'Association inter-parlementaire Canada-États-Unis. Un sénateur américain rappela qu'il était un grand Canadien et l'un des grands hommes politiques de notre hémisphère.

George Stanley White (1897 - 1977)



Vétéran de la Chambre des communes, l'honorable George Stanley White fut président du Sénat du 24 septembre 1962 au 26 avril 1963.

George Stanley White naquit à Madoc, dans le centre de l'Ontario, le 17 novembre 1897. Il fit ses études de droit au Osgoode Hall et exerça la profession d'avocat à Madoc après avoir servi au 44^e Bataillon des Forces expéditionnaires canadiennes durant la Première Guerre mondiale. Bien des années plus tard, il devait déclarer que le Canada pourrait être le pays le plus uni du monde si les Canadiens parvenaient à raviver le sentiment de fraternité que les soldats canadiens éprouvaient les uns envers les autres durant la guerre.

Il fut élu député conservateur à la Chambre des communes aux élections générales de 1940 dans la circonscription de Hastings-Peterborough (plus tard Hastings-Frontenac), puis réélu en 1945, 1949, 1953 et 1957. En tant que député, il défendit la cause des anciens combattants et, après la Deuxième Guerre mondiale, il fut membre d'un groupe de députés de tous les partis qui, étant anciens combattants eux-mêmes, jouèrent un rôle déterminant dans l'élaboration de la Charte des anciens combattants.

Peu de temps après sa réélection en 1957, il fut nommé au Sénat, le premier ministre Diefenbaker ayant tenu, par égard pour lui, à ce que ce soit sa première nomination. Il se porta garant de la plupart des lois sur les anciens combattants proposées par les gouvernements du premier ministre Diefenbaker. Au début de la vingt-cinquième législature, il fut nommé président du Sénat. Il occupa le fauteuil à partir du 24 septembre 1962, mais son mandat fut de courte durée car le gouvernement minoritaire du premier ministre Diefenbaker fut renversé et le Parlement dissous quelques mois plus tard.

Le sénateur White renonça à ses fonctions de président le 27 avril 1963. Il continua de siéger comme sénateur jusqu'à ce qu'il remette sa démission le jour de son 75^e anniversaire, le 17 novembre 1972. Il mourut cinq ans plus tard, le 6 janvier 1977.

Maurice Bourget (1907 - 1979)



Ingénieur civil, l'honorable Maurice Bourget fut président du Sénat du 27 avril 1963 au 6 janvier 1966..

Maurice Bourget naquit à Lauzon, au Québec, le 20 octobre 1907. Dans sa jeunesse, il fit brièvement carrière comme joueur semi-professionnel de baseball et de balle molle à Lévis, au Québec. Il fit ses études au collège de Lauzon, à l'Académie commerciale de Québec et à l'École polytechnique de Montréal où il obtint un diplôme en génie civil. Il revint ensuite à Lévis pour y travailler comme ingénieur-conseil.

Son activité politique commença en 1926, à l'âge de 19 ans, comme agent électoral du candidat libéral de sa circonscription. Sa carrière s'amorça en 1940 à la suite des élections générales qui le portèrent à la Chambre des communes comme député de la circonscription de Lévis. Il y siégea pendant 22 ans, ayant été réélu aux élections générales de 1945, 1949, 1953, 1957 et 1958. Organisateur chevronné du parti pour l'Est du Québec, il fut battu dans sa propre circonscription aux élections générales de 1962 à la suite de la percée réalisée par le parti du Crédit social.

Il fut délégué à l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris, en 1951. Deux ans plus tard, il devint adjoint parlementaire du ministre des Travaux publics, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de la vingt-deuxième législature, en 1957. En tant que député de l'opposition, il fut choisi comme délégué du Canada à la Conférence interparlementaire du Commonwealth, tenue à Londres en 1961.

Un an après son échec de 1962, Maurice Bourget devint sénateur et fut nommé président du Sénat le 27 avril 1963. À ce titre, il fut désigné comme coprésident de la délégation canadienne à la réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, qui eut lieu à Washington en janvier 1964, et coprésident de la Conférence interparlementaire d'Ottawa, en septembre 1965. Le sénateur Bourget occupa le fauteuil jusqu'au 6 janvier 1966 et fut nommé au Conseil privé un mois plus tard, le 22 février 1966.

Jusqu'à sa mort, survenue le 29 mars 1979, le sénateur Bourget participa aux délibérations du Sénat et de ses comités, se prononçant sur des sujets aussi divers que le rôle que pouvait jouer Radio-Canada pour promouvoir l'identité et l'unité canadiennes et l'importance de la recherche scientifique pour le Québec.

Sydney John Smith (1892 - 1976)



L'honorable Sydney John Smith, agriculteur, homme d'affaires et politicien, a été président du Sénat du 7 janvier 1966 au 4 septembre 1968.

Né à Ottawa le 23 septembre 1892, Sydney John Smith fréquenta le Lisgar Collegiate avant que sa famille n'aille s'installer dans l'Ouest. Il poursuivit ses études au Regina Collegiate, en Saskatchewan, et à l'Université de New York où il suivit des cours commerciaux en auditeur libre. Jeune homme, il fit partie de l'équipe de football des Roughriders de Regina et travailla chez de nombreux concessionnaires d'automobiles. De 1921 à 1925, il fut échevin, puis maire de Gull Lake, en Saskatchewan, et en 1934, il se porta candidat aux élections législatives générales de la province, à l'issue desquelles il fut défait. Peu de temps après, il déménagea à Kamloops, en Colombie-Britannique avec sa famille.

Il s'intégra vite à la vie commerciale, sociale et politique de l'endroit. Il se lança dans l'agriculture, plus particulièrement dans l'élevage du bétail et la culture du houblon, et diversifia rapidement ses intérêts dans des entreprises commerciales connexes aux domaines de l'automobile, des mines et de la machinerie lourde. Il fut président de Sydney Smith Ltd., Sydney Smith U Drive Ltd., Sydmar Estates Ltd. et Highways Equipment Co. Ltd., entre autres, et directeur de plusieurs autres sociétés. De 1951 à 1952, il fut président de la commission d'enquête sur l'assurance-hospitalisation de la Colombie-Britannique (British Columbia Hospital Insurance Inquiry Board). Pendant de très nombreuses années, il fut lié de près au Boys' Club of Canada et assumait la direction du Conseil canadien des chrétiens et des juifs.

Il brigua avec succès les suffrages sous la bannière libérale dans la circonscription de Kamloops lors des élections générales provinciales de 1949, mais ne fut pas réélu. Il devint ensuite président de l'Association libérale de la Colombie-Britannique (de 1953 à 1959) et, le 3 janvier 1957, il fut nommé au Sénat.

Le sénateur Smith fut très actif dans les affaires interparlementaires. Il fut au nombre de ceux qui fondèrent, en janvier 1959, le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, dont il fut délégué permanent et coprésident jusqu'en 1968. Il participa à titre de délégué aux conférences de l'Association parlementaire du Commonwealth qui eurent lieu au Nigeria (en 1962) et en Nouvelle-Zélande (en 1965).

Le 7 janvier 1966, il fut nommé président du Sénat et occupa ce poste pendant deux ans en dépit de son mauvais état de santé et de la mort de son épouse. Au cours de la même période, en 1966, il présida la délégation parlementaire canadienne en Pologne. Il abandonna la présidence du Sénat le 4 septembre 1968 et prit sa retraite le 31 décembre de la même année parce que, selon lui, sa santé défaillante ne lui permettait plus d'apporter une contribution satisfaisante aux affaires du Sénat. Il se retira à Victoria, en Colombie-Britannique, où il est décédé le 15 juillet 1976.

Jean-Paul Deschatelets (1912 - 1986)



Avocat, fonctionnaire et homme politique, l'honorable Jean-Paul Deschatelets fut président du Sénat du 5 septembre 1968 au 13 décembre 1972.

Né à Montréal le 9 octobre 1912, Jean-Paul Deschatelets fit ses études au collège Saint-Louis, au séminaire de Valleyfield et au collège Sainte-Marie de Montréal. Diplômé en droit de l'Université de Montréal en 1937, il fut admis au barreau du Québec la même année. Il commença à exercer le droit à Montréal, mais sa carrière fut interrompue par la Seconde Guerre mondiale. Déclaré inapte au service dans la Marine en raison de sa mauvaise vue, Jean-Paul Deschatelets travailla à Québec, de 1942 à 1951, comme avocat-conseil auprès de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Plus tard, il devint secrétaire permanent de l'Association des architectes du Québec et officier de liaison auprès de la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre des enquêtes sur le marché noir à Montréal et dans l'ouest du Québec.

Élu pour la première fois aux élections générales de 1953 comme député de Maisonneuve-Rosemont, M. Deschatelets fut réélu en 1957, 1958, 1962 et 1963. Pendant sa carrière de député, il fut délégué de l'Association parlementaire du Commonwealth aux assemblées de New Delhi (Inde) en 1957 et du Nigeria en 1962 ainsi qu'à la conférence de l'OTAN à Paris en 1960.

À la suite du retour au pouvoir des Libéraux en 1963, il fut nommé ministre des Travaux publics et ministre responsable d'Expo 67, le 22 avril 1963. Il occupa ses fonctions jusqu'au 12 février 1965, date à laquelle il démissionna du Cabinet pour des raisons personnelles et choisit de ne pas se représenter aux élections générales la même année.

Nommé au Sénat le 24 février 1966, il devint neuf mois plus tard leader adjoint du gouvernement, fonction qu'il exerça jusqu'à sa nomination à la présidence du Sénat le 5 septembre 1968. Il a conservé ce poste jusqu'au 13 décembre 1972. Il s'est démis de sa charge le 10 janvier 1986 et il est mort le 11 décembre suivant.

Muriel McQueen Fergusson (1899 - 1997)



Première femme à présider le Sénat ou la Chambre des communes, l'honorable Muriel McQueen Fergusson occupa la charge de président du 14 décembre 1972 au 11 septembre 1974.

M^{me} Fergusson naquit sous le nom de Muriel McQueen le 26 mai 1899 à Shediac (Nouveau-Brunswick). Elle fit ses études à l'école secondaire de Shediac, au Mount Allison Ladies College et à l'Université Mount Allison où elle obtint un baccalauréat en 1921. Elle étudia ensuite le droit dans l'étude de son père et fut admise au barreau du Nouveau-Brunswick en 1925. Elle exerça brièvement jusqu'à son mariage, en 1926, avec un autre jeune avocat, Aubrey Fergusson. Pendant dix ans, elle devait mener la vie d'une mère de famille traditionnelle, consacrant ses loisirs à un salon de thé, à la création du Grand Falls Literary Group et au jardinage. Lorsque son mari tomba malade en 1936, elle revint à l'exercice du droit et reprit graduellement la clientèle de son époux, assumant ses fonctions de juge au tribunal des successions et des tutelles, de greffier de la cour de comté et de conseiller juridique de la municipalité de Grand Falls. Après le décès de son mari en 1942, elle fut confirmée dans ses fonctions, devenant ainsi la première femme à les détenir.

M^{me} Fergusson continua d'établir des précédents: en 1944, elle devint, après une année comme adjointe, la seule femme nommée avocat-conseil auprès de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Elle posa sa candidature au poste de directeur régional des Allocations familiales et de la Sécurité de la vieillesse, pour lequel elle avait toutes les qualités voulues, mais elle ne fut pas acceptée parce que le concours n'était ouvert qu'aux hommes. Après avoir contesté cette règle avec succès, elle occupa le poste de 1947 à 1953. Pendant ce temps, elle se battait pour faire admettre les femmes aux postes de conseillers municipaux à Fredericton. Candidate en 1950, elle fut la première femme élue à cette charge. Deux ans plus tard, elle fut réélue par acclamation et fit une impression telle sur ses collègues du conseil municipal qu'ils la choisirent comme adjointe au maire en 1953.

Mais ce fut pour une courte durée puisque, le 19 mai 1953, elle fut appelée au Sénat.

En tant que sénatrice, Muriel Fergusson poursuivit sa lutte pour les droits des femmes, et elle ne continua pas moins de se consacrer inlassablement aux pauvres, aux retraités et aux personnes âgées. Elle prit tout d'abord une part importante aux travaux du Comité sénatorial spécial sur la pauvreté.

Ses fonctions lui permirent aussi d'oeuvrer sur le plan international pour diverses causes humanitaires et féministes. Elle fut directrice nationale de l'UNICEF et vice-présidente de l'Association canadienne des Nations Unies. Elle a également beaucoup voyagé pour assister à des réunions et donner des conférences sur ses sujets de prédilection, notamment en Australie, au Japon, à Hong Kong et en Iran.

Ses nombreuses occupations au Sénat n'empêchaient toutefois pas la sénatrice Fergusson de

s'occuper de questions communautaires. Elle continua de prêter son concours à des groupements comme les Infirmières de l'Ordre de Victoria et le Conseil canadien du développement social, et elle participa en 1967 à la Conférence du Nouveau-Brunswick sur les personnes âgées.

Le 14 décembre 1972, la sénatrice Fergusson fut nommée président du Sénat. Tout en accueillant avec plaisir ce nouveau défi, elle regrettait d'avoir à restreindre son franc-parler, du moins pendant qu'elle occuperait ses fonctions. La mise en minorité du gouvernement Trudeau à la Chambre des communes mit un terme à son rôle de président le 11 septembre 1974, et elle démissionna du Sénat le 23 mai 1975. En reconnaissance des contributions à de nombreux domaines, la sénatrice Fergusson fut nommée officier de l'Ordre du Canada en 1976. Retirée à Fredericton (Nouveau-Brunswick), où elle continuait de s'occuper très activement des questions d'intérêt local, elle est morte le 11 avril 1997.

Louise Marguerite Renaude Lapointe

(1912 - 2002)



Journaliste respectée et controversée, l'honorable Louise Marguerite Renaude Lapointe assumait la présidence du Sénat du 12 septembre 1974 au 4 octobre 1979.

Renaude Lapointe est née le 3 janvier 1912 à Disraéli, dans les Cantons de l'Est, au Québec. Elle fréquenta le Collège des Ursulines de Stanstead, obtint un diplôme en musique au Dominion College of Music et étudia ensuite la littérature, les langues et la sociologie à l'Université Laval.

Elle obtint son premier emploi en 1935, à titre de secrétaire dans le cabinet d'un avocat qui, à ce moment-là, s'occupait justement d'une affaire requérant des connaissances en musique. Ce sont d'ailleurs celles-ci qui lui valurent d'être recrutée par Le Soleil de Québec en 1939. Pendant les 12 années suivantes, elle travailla pour ce journal à titre de critique de musique et de théâtre, tout en publiant une chronique pour adolescents sous le pseudonyme de « l'oncle Nic ». Elle se distingua tellement dans son travail que le rédacteur en chef du journal lui demanda souvent d'écrire des éditoriaux à sa place. De 1953 à 1957, elle fut correspondante attitrée au Québec des magazines Time, Life et Variety, ainsi que du Service international de la Société Radio-Canada.

En 1959, Renaude Lapointe quitta Le Soleil pour travailler à La Presse de Montréal comme journaliste généraliste; elle fut la première femme à y occuper de telles fonctions. Elle quitta cependant La Presse un an plus tard pour travailler au Nouveau Journal, mais elle y retourna en 1962, après la fermeture du Nouveau Journal. Elle avait entre-temps écrit une excellente série d'articles documentaires sur M^{gr} Joseph Charbonneau, évêque de Montréal, controversé à cause de son appui aux grévistes de l'amiante en conflit avec le premier ministre Duplessis. Ces articles, publiés par la suite sous forme de recueil, lui valurent en 1962 le Bowater Certificate of Merit en journalisme. En 1965, elle devint éditorialiste à La Presse. Libérale, sans être membre du Parti libéral, ses éditoriaux favorables au fédéralisme et à l'unité canadienne ont été fréquemment réimprimés et, la même année (1965), elle fut nommée « journaliste de l'année ».

En 1970, Renaude Lapointe prit sa retraite de journaliste à La Presse, mais elle devint rapidement agent d'information au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle fut déléguée à l'Assemblée générale des Nations Unies et fit partie de la Commission des affaires sociales, humanitaires et culturelles en 1970, 1971 et 1972.

Nommée au Sénat le 10 novembre 1971, M^{me} Lapointe a siégé aux comités sénatoriaux des affaires étrangères et des affaires juridiques et constitutionnelles. Au cours de sa carrière de sénatrice, elle s'intéressa particulièrement à la réforme du Sénat, à la sécurité de la vieillesse, au bilinguisme et aux Nations Unies. Le 12 septembre 1974, elle devint président du Sénat, poste qu'elle occupa jusqu'au 4 octobre 1979. Peu de temps après, elle fut assermentée

comme membre du Conseil privé de la Reine.

La sénatrice Lapointe fut un membre actif de l'Association parlementaire du Commonwealth, de l'Union interparlementaire, de l'Association des parlementaires de langue française, de l'Association parlementaire canadienne pour le fédéralisme mondial et de l'Association des parlementaires de l'OTAN. Elle a résigné ses fonctions le 3 janvier 1987 et elle a été nommée compagnon de l'Ordre du Canada le 20 avril 1989. Elle est morte le 11 mai 2002.

Allister Grosart (1906 - 1984)



Avant de devenir organisateur politique, l'honorable Allister Grosart fut journaliste et l'un des tout premiers agents de relations publiques et de publicité. Il fut président du Sénat du 5 octobre 1979 au 3 mars 1980, pendant le bref passage au pouvoir du gouvernement du premier ministre Joe Clark.

Né à Dublin, en Irlande, le 13 décembre 1906, Allister Grosart fit ses premières études à Chefoo, en Chine. Il étudia les sciences politiques et le droit à l'Université de Toronto et reçut le titre de Carnegie Fellow of International Law en 1928. Il obtint son premier emploi comme journaliste au Daily Star de Toronto et il entra au Globe and Mail comme conseiller et chroniqueur en 1935.

Sa carrière fut interrompue par la Seconde Guerre mondiale. Il fit son service militaire dans le Deuxième bataillon du régiment irlandais, où il atteignit le grade de major, et, pendant la guerre, il créa des émissions sur l'effort de guerre pour la société Radio-Canada. Après la guerre, il ne retourna pas au journalisme, mais créa la Southern Music Publishing Company Ltd., la Peer International Ltd. et les Éditions Sud Ltée. En 1953, il fusionna son entreprise de relations publiques en pleine croissance avec McKim Advertising Ltd. et devint vice-président et directeur de la nouvelle compagnie.

Sa longue association avec le Parti progressiste conservateur commença presque par hasard, en 1948, lorsqu'il devint conseiller en relations publiques des ailes ontarienne et fédérale du parti. Il noua des liens étroits avec John Diefenbaker qui le choisit comme organisateur national après le congrès à la direction de 1956. À titre de directeur national du parti, il orchestra les campagnes lors des élections générales de 1957, 1958 et 1962. Il mérita vite le titre de « fabricant d'image », parce qu'il avait très tôt compris que la victoire ou la défaite d'un candidat à une élection dépend de l'image que les médias donnent de lui pendant la campagne électorale. Il contribua ainsi à créer l'image populiste que John Diefenbaker projetait dans ses campagnes. De plus en plus lié avec le premier ministre, Allister Grosart acquit une influence considérable. même s'il n'avait aucun pouvoir. On dit qu'il fut « l'éminence grise » des trois campagnes qu'il a dirigées, et c'est à ce titre qu'à tort ou à raison. on l'a louangé pour le succès des deux premières et blâmé pour le quasi-échec de celle de 1962.

Allister Grosart fut nommé au Sénat le 24 septembre 1962 et devint leader adjoint du gouvernement, puis leader adjoint de l'opposition. En dépit de ses fonctions, il voua un vif intérêt à la politique scientifique et à la technologie, convaincu de leur importance dans le développement social. Il contribua à créer et dirigea le Comité des parlementaires, scientifiques et ingénieurs, qui visait un rapprochement et une meilleure compréhension entre les membres de ces groupes. Il visita de nombreux pays pour les sensibiliser au caractère essentiel d'une politique scientifique et, pendant un certain temps, il représenta le Canada au Comité des sciences et de la technologie du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale, au Conseil de l'Europe et auprès de la Communauté européenne.

Le 5 octobre 1979, le premier ministre Clark le nomma président du Sénat. Son mandat fut cependant de courte durée, à cause de la dissolution hâtive de la 31^e législature, et il quitta la présidence le 3 mars 1980. Malgré la brièveté de son passage à la présidence, il fut plus « activiste » comme président que ne l'avaient été ses prédécesseurs; il fut plus prompt que la plupart d'entre eux à rappeler ses honorables collègues à l'ordre, et il s'intéressa en outre à la réforme administrative.

Le sénateur Grosart siégea au Sénat jusqu'à l'âge de la retraite obligatoire, qu'il atteignit le 13 décembre 1981. Il avait été nommé membre du Conseil privé le 16 février 1981. Il s'installa ensuite à Toronto, où il est décédé le 8 février 1984.

Jean Marchand (1918 - 1988)



L'honorable Jean Marchand, président du Sénat du 4 mars 1980 au 15 décembre 1983, chef et organisateur syndical bien connu, fut considéré comme le président « le plus inattendu » du Sénat.

Jean Marchand naquit le 20 décembre 1918 à Champlain, au Québec. Après des études à l'Académie commerciale de Québec et à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, il entra à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en 1944 comme organisateur et conseiller technique. Deux ans plus tard, il devint secrétaire général de cet organisme. En 1948, il occupa une position de premier plan lors de la longue et dure grève de l'amiante en Estrie, au cours de laquelle il rencontra un jeune avocat activiste nommé Pierre Trudeau. Tous deux devinrent amis et partenaires de toujours dans leurs incessantes batailles contre le gouvernement du premier ministre Maurice Duplessis au Québec.

Jean Marchand resta secrétaire général de la CTCC jusqu'en 1961, année au cours de laquelle il participa à la modernisation de cet organisme, qui devint la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Il fut le premier président de la CSN qui s'ouvrit, sous sa direction, aux non-catholiques et aux non-francophones.

De 1963 à 1965, M. Marchand fut membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont le rapport servit de pierre angulaire à la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral. Il n'en continua pas moins de jouer un rôle dans le mouvement syndical, en représentant les travailleurs comme membre du comité consultatif de la Commission d'assurance-chômage et en participant aux activités de nombreuses instances syndicales nationales et internationales.

Sur les instances du premier ministre Pearson, M. Marchand accepta de devenir candidat libéral aux élections de 1965. Toutefois, pour renforcer la présence canadienne-française au niveau fédéral, il insista pour que le parti appuie également la candidature de Pierre Trudeau et de Gérard Pelletier.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes dans la circonscription de Québec-Ouest, Jean Marchand fut réélu successivement en 1968, 1972 et 1974 dans la circonscription de Langelier. Il fut nommé ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, puis ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration par le premier ministre Pearson. Lorsque celui-ci annonça qu'il quittait la politique en 1967, nombreux furent ceux qui s'attendaient à ce que M. Marchand lui succédât. Il décida plutôt d'appuyer vigoureusement Pierre Trudeau pendant le congrès à la direction du parti.

Sous le premier ministre Trudeau, Jean Marchand détint plusieurs portefeuilles importants. Il fut ministre des Forêts et de l'Aménagement rural de 1968 à 1969, ministre de l'Expansion économique régionale de 1969 à 1972, ministre des Transports de 1972 à 1975, ministre sans portefeuille de 1975 à 1976 et, enfin, ministre de l'Environnement en 1976. C'est alors qu'il

démissionna du Cabinet à la suite de la controverse sur l'usage du français dans les communications entre les pilotes et les contrôleurs de la circulation aérienne. En octobre 1976, il renonça à son siège à la Chambre des communes pour se porter candidat aux élections québécoises de 1976 afin de s'opposer au programme séparatiste du Parti québécois, mais il ne réussit pas à se faire élire.

Il fut nommé au Sénat le 9 décembre 1976, et il en devint président en mars 1980. Comme, d'après le protocole canadien, le Président du Sénat est le quatrième dignitaire par ordre hiérarchique, le sénateur Marchand se trouva appelé à représenter le Canada et le Parlement à diverses rencontres internationales. Il se rendit vite compte qu'il fallait créer au Sénat un poste semblable à celui de vice-président des Communes, de manière à équilibrer les obligations internationales du président avec les exigences de sa charge. Sur ses instances, le Sénat décida de modifier son règlement de manière qu'à chaque session, un sénateur soit nommé pour seconder la présidence en tant que président pro tempore.

Le sénateur Marchand résigna de ses fonctions de président et de sénateur le 15 décembre 1983 pour devenir président de la Commission canadienne des transports. Il est décédé à sa maison d'été de Saint-Augustin, près de Québec, le 28 août 1988.

Maurice Riel (1922 -)



Parent éloigné de Louis Riel et brillant avocat, l'honorable Maurice Riel occupa le poste de président du Sénat du 16 décembre 1983 au 1^{er} novembre 1984.

Né le 3 avril 1922 à Saint-Constant, au Québec, Maurice Riel fit ses études au Collège de Saint-Jean, au Collège Sainte-Croix et à l'Université de Montréal, où il obtint son diplôme en droit. Admis au barreau du Québec en 1945, il ouvrit sa propre étude à Montréal et se spécialisa en droit international privé. Avec les années, il se constitua une clientèle en Europe, surtout en France. Il fut nommé conseiller de la Reine en 1958 et devint membre du Conseil du Barreau de Montréal de 1961 à 1963. De 1965 à 1969, il fut président de la Corporation du Montréal métropolitain et siégea au conseil de l'Expo 67. Entre 1969 et 1973, il siégea au conseil d'administration de la Banque du Canada. Depuis 1975, il est associé de l'étude Stikeman, Elliott de Montréal et siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés nationales et internationales.

Membre du Parti libéral depuis 1947, M. Riel fut président des Jeunes Libéraux de Montréal de 1951 à 1952, puis occupa différents postes à la section québécoise et au bureau national du parti. Il participa activement à la création de la Délégation générale du Québec (maison du Québec) à Paris en 1960-1961. C'est le 1^{er} octobre 1973 qu'il fut nommé au Sénat.

En tant que sénateur, il occupa le poste de coprésident du Comité spécial mixte de la politique d'immigration en 1974 et 1975, et siégea pendant plusieurs années aux comités sénatoriaux permanents des affaires étrangères et de l'agriculture, et au Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration. En 1982, il devint chef de la délégation canadienne à l'Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement et, en 1984, il dirigea une délégation de parlementaires canadiens en République populaire de Chine.

Le 16 décembre 1983, le sénateur Riel fut nommé président du Sénat à la suite de la démission de l'honorable Jean Marchand. Il fut le premier président à rendre compte de son mandat au Sénat après avoir quitté ses fonctions, le 1^{er} novembre 1984.

Le 30 novembre 1984, il fut assermenté comme membre du Conseil privé de la Reine. Il continua de participer activement aux travaux du Sénat jusqu'à sa retraite en 1997, à l'âge de 75 ans.

Guy Charbonneau (1922 - 1998)



L'honorable Guy Charbonneau est le président qui a occupé le plus longtemps ce poste, soit pendant deux législatures; devenu président du Sénat le 2 novembre 1984, au début de la 33^e législature, il a exercé ces fonctions jusqu'au 6 décembre 1993, peu avant la dissolution de la 34^e. Pendant son mandat, la taille du Sénat a été portée temporairement à son maximum en vertu de la Constitution, et le Règlement a été considérablement modifié de façon à clarifier et à élargir les pouvoirs du président.

Né à Trois-Rivières, au Québec, le 21 juin 1922, Guy Charbonneau a fait ses études au Collège Jean-de-Brébeuf, a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal en 1941 et a étudié l'économie à l'Université McGill. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a combattu avec les Fusiliers Mont-Royal et comme officier de liaison auprès de l'aile franco-phonie du corps d'aviation dans le nord-ouest de l'Europe.

Après la guerre, il a été embauché par la société Peerless Insurance Agencies, dont il est devenu vice-président et administrateur en 1948, puis président en 1963. Par la suite, il a été président du conseil d'administration et directeur général de Charbonneau, Dulude et Associés Limitée, courtiers d'assurance, et associé commanditaire du Mer Banco Group, de Calgary. De 1961 à 1964, il a été administrateur du Canadien National, et a exercé les mêmes fonctions dans de plusieurs autres sociétés.

Progressiste conservateur, Guy Charbonneau est entré au Sénat le 27 septembre 1979 et a fait partie du groupe de travail du caucus du Parti progressiste conservateur chargé d'étudier les plaintes formulées au sujet des méthodes de perception des impôts de Revenu Canada. Il a été nommé à la présidence du Sénat le 2 novembre 1984 et élu président du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration le 11 décembre 1984.

De tempérament calme, habitué aux coulisses de la politique, le sénateur Charbonneau a présidé aux destinées d'un Sénat anormalement partisan et indocile lors de l'étude de projets de loi controversés. Il est devenu président lorsque l'opposition majoritaire au Sénat contrebalançait la très forte majorité du gouvernement à la Chambre des communes. Qui plus est, l'opposition au Sénat a montré qu'elle entendait tirer parti de son pouvoir, davantage qu'on ne l'avait fait dans le passé récent. Résultat : des situations sans issue, à l'occasion, entre la Chambre des communes et le Sénat au sujet de mesures législatives que le gouvernement considérait comme essentielles. Après que le gouvernement a eu recours à une disposition de la Constitution qui n'avait jamais été invoquée auparavant pour briser une impasse entre les deux Chambres en nommant huit sénateurs additionnels, le président a dû intervenir avec force pour maintenir l'ordre et le décorum.

En juin 1991, le Sénat a adopté la révision la plus exhaustive de son Règlement depuis 1906. Certaines des modifications étaient très importantes et controversées. Entre autres, on a clarifié et élargi un certain nombre de pouvoirs du président pour faire en sorte que les séances se

déroulent de façon ordonnée, ce qui rapproche la présidence du Sénat celle de la Chambre des communes. On peut dire la même chose des règles qui imposent des limites aux discours des sénateurs et qui prévoient l'attribution de temps, soit une limite à la durée des débats.

Le sénateur Charbonneau a été nommé membre du Conseil privé le 17 octobre 1996. Il a pris sa retraite du Sénat l'année suivante, le jour de son 75^e anniversaire. Il est mort le 18 janvier 1998.

Roméo-A. LeBlanc (1927 -)

Le très honorable Roméo Leblanc a été nommé président du Sénat le 7 décembre 1993. Il a résigné ses fonctions de président et de sénateur lorsqu'il a été nommé gouverneur général. Il assumera cette charge le 8 février 1995.



Le sénateur LeBlanc est né à L'Anse-aux-Cormiers, Memramcook, au Nouveau-Brunswick, le 18 décembre 1927. Il a fait ses études à l'Université St. Joseph et l'Université de Paris. Tôt dans sa carrière, il a travaillé comme journaliste, puis a enseigné pendant quelques années à l'école normale de Moncton. En 1959, il est revenu au journalisme comme correspondant de Radio-Canada au Nouveau-Brunswick, avant d'être affecté comme correspondant à l'étranger, d'abord à Londres et ensuite à Washington.

La carrière politique du sénateur LeBlanc a débuté en 1967, lorsque le premier ministre Pearson lui a demandé de devenir son secrétaire de presse. Il est demeuré à ce poste lorsque Pierre Elliot Trudeau a remplacé M. Pearson comme chef du Parti libéral et premier ministre en 1968. En 1972, il a été élu pour les libéraux dans la circonscription de Westmoreland-Kent, au Nouveau-Brunswick, qu'il a continué de représenter jusqu'en 1984. Ministre des Pêches dans trois des cabinets du Premier ministre Trudeau, il a été responsable de l'élargissement de la zone de pêche côtière du Canada de 12 à 200 milles. Il a également été ministre de l'Environnement lorsque cette responsabilité a été fusionnée avec les Pêches, ainsi que ministre des Travaux publics.

Le sénateur LeBlanc a été convoqué au Sénat en juin 1984, à la veille des élections générales. Il a été élu président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration en 1988, au début de la 1^{re} session de la 34^e législature. Il siégea également au Comité des affaires étrangères et au Sous-comité de la sécurité et de la défense nationale. Il a été membre de l'Association interparlementaire France-Canada et de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Nommé président du Sénat le 7 décembre 1993, au bout de moins d'un an il résigne ses fonctions de président et de sénateur lorsqu'il est nommé gouverneur général. Il occupera cette charge jusqu'en octobre 1999.

Gildas L. Molgat (1927 - 2001)



L'honorable Gildas Molgat a été nommé président du Sénat le 22 novembre 1994, après la démission du très honorable Roméo Leblanc, et a été réélu comme président de la 36^e législature en 1997. Il a été le premier à être élu président pro tempore en 1983, et de nouveau en 1988, de sorte qu'il a été associé à la présidence pendant plus longtemps que tout autre sénateur.

Né le 25 janvier 1927 à Ste-Rose-du-Lac, au Manitoba, Gildas Molgat fit ses études au Collège St-Paul et à l'Université du Manitoba. En 1947, il remporta la médaille d'or, obtint un baccalauréat spécialisé en commerce et amorça une carrière de vingt ans comme homme d'affaires au Manitoba.

M. Molgat fit ses débuts très tôt en politique provinciale. D'abord élu comme Libéral à l'Assemblée législative du Manitoba lors des élections générales de 1953, il fut toujours réélu, jusqu'à ce qu'il entre au Sénat le 7 octobre 1970. Pendant qu'il était député provincial, il fut chef du Parti libéral du Manitoba et chef de l'opposition de 1961 à 1968.

En tant que sénateur, il s'imposa rapidement en matière de réforme constitutionnelle. Il devint coprésident du Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada en 1971, coprésident du Comité mixte spécial sur la réforme du Sénat en 1983 et président du Comité plénier du Sénat sur l'entente constitutionnelle du Lac Meech, ainsi que président du Groupe d'étude sur l'entente du Lac Meech et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Molgat a maintenu des liens étroits avec le Parti libéral. Il a été whip du gouvernement, président du Parti libéral du Canada, chef suppléant de l'opposition et leader suppléant du gouvernement. Il a néanmoins été choisi ou « élu » vice-président du Sénat par un comité de sélection en 1983, et réélu en 1988. Nommé président du Sénat en novembre 1994 au début de la 35^e législature, il a été appelé à présider la 36^e également; c'est ainsi qu'il est parmi les présidents qui ont été le plus longtemps en exercice depuis la Confédération. Son long mandat, son sens de l'équité et sa personnalité chaleureuse ont aidé les sénateurs à s'habituer aux nouvelles règles. Le sénateur Molgat est décédé subitement en février 2001.

Daniel Philip Hays (1939 -)



Avec une vaste expérience comme président dans le secteur privé et au Sénat, le sénateur Hays a été nommé président du Sénat le 26 janvier 2001, au début de la 37^e législature.

Agriculteur et éleveur de bétail, avocat et politicien de renom, le sénateur Hays est né à Calgary, en Alberta, le 24 avril 1939. Il obtient un baccalauréat en histoire et en anglais de l'université de l'Alberta en 1962, et étudie ensuite le droit à l'université de Toronto. Il est admis au barreau de l'Alberta en 1966.

Agriculteur et éleveur depuis 1957, il poursuit l'amélioration du bétail de boucherie Hays Converter, mis au point par son père, feu le sénateur Harry Hays. C'est le seul bétail canadien de race sur le marché nord-américain. Comme avocat, il s'est fait un nom en tant qu'associé chez Macleod Dixon, un cabinet international d'avocats, et comme président du comité de direction des bureaux du cabinet à Calgary.

Entré au Sénat le 29 juin 1984, le sénateur Hays a été président de deux comités permanents, Agriculture et forêts, et Énergie, environnement et ressources naturelles. Il s'est aussi intéressé aux relations du Canada avec les pays riverains du Pacifique; par exemple, il a été président du Groupe interparlementaire Canada-Japon ainsi que de la section canadienne du Forum parlementaire de l'Asie-Pacifique.

Ancien président du Parti libéral du Canada, il a été nommé leader adjoint du gouvernement au Sénat en octobre 1999, et président le 26 janvier 2001. Le sénateur Hays est le premier Albertain à être nommé président du Sénat.

Noël A. Kinsella (1939—)



Le sénateur Noël A. Kinsella a été nommé Président du Sénat le 8 février 2006 par le Premier ministre Stephen Harper.

Les fonctions du Président comportent plusieurs éléments. Aux termes du Règlement du Sénat, le Président maintient l'ordre et le décorum et tranche les rappels au Règlement. Ses décisions peuvent faire l'objet d'un appel. Le Président doit accomplir des fonctions diplomatiques au pays et à l'étranger, conformément au rang qu'il occupe dans l'ordre de préséance du Canada, soit la quatrième position. Recevoir des dignitaires et organiser des événements diplomatiques officiels font également partie de ses fonctions. Le Président est aussi appelé à assumer d'autres responsabilités lors des visites de chefs d'État au Canada ou lors de ses visites à l'étranger.

Le service parlementaire du sénateur Kinsella a débuté le 12 septembre 1990 par sa nomination au Sénat par le Premier ministre Brian Mulroney. Le sénateur Kinsella était à ce moment haut fonctionnaire et occupait le poste de sous-secrétaire d'État associé du Canada. Il a été nommé whip de l'opposition en 1994 et Leader adjoint de l'opposition en 1999. Il a été élu Leader de l'opposition du Parti conservateur du Canada en octobre 2004.

Carrière universitaire : Après avoir terminé ses études primaires et secondaires à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le sénateur Kinsella a fréquenté plusieurs universités européennes, y compris : University College, Dublin (Irlande), (B.A.); Université St. Thomas Aquinas, Rome (Italie), (L.Ph. et Ph.D.); Université pontificale de Latran, Rome (Italie), (S.T.L. et S.T.D.). Il est membre attiré du Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick. Il fait partie du corps professoral de l'Université St. Thomas, à Fredericton (N.-B.), depuis 41 ans et y a enseigné la psychologie, la philosophie et les droits de la personne.

Le sénateur Kinsella a beaucoup travaillé dans le secteur des droits de la personne. Il a été président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick pendant 22 ans, à compter de 1967, ainsi que président de la Fondation canadienne des droits de la personne. Il jouit d'une réputation nationale et internationale en tant que défenseur des droits de la personne et a défendu des causes comme celles de *Malcolm Ross* et de *Lovelace c. Canada* devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies.

Né à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le 28 novembre 1939, il est marié à Ann Conley Kinsella.

Bibliographie -- Les présidents du Sénat

RÔLE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT

DAWSON, W.F. The Speaker of the Senate of Canada. **Table** 38:20-32 1969.

Du PLESSIS, RAYMOND L. **The authority of the Speaker of the Senate**. Rev. draft July 1985. Ottawa : Senate, Law Clerk and Parliamentary Counsel, 1985. 21 leaves.

LOUIS, ALAIN. **Le Sénat canadien**. Paris, Université Sorbonne, 1977. Voir Le président, p. 35-51.

PURVES, GRANT. **L'application du règlement par le Président du Sénat**. Ottawa, Division des affaires politiques et sociales, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, 15 mars 1984.

Publié aussi en anglais sous le titre : *The authority of the Speaker of the Senate to enforce the rules*.

OUVRAGES ÉCRITS PAR DE RÉCENTS PRÉSIDENTS OU À LEUR SUJET

DANIEL HAYS

"Hays, Hon. Daniel P.", p. 577. In **The Canadian who's who**. Toronto : University of Toronto Press, 2001.

HAYS, DANIEL P. "Keep Canada's oil supply bubbling". **Financial times** 79:34 Nov. 26, 1990.

"Jean Chrétien appoints Dan Hays as Speaker of the Senate". **Canadian news facts** 35:6188 Jan. 16/31 2001.

GILDAS MOLGAT

EARLE, TOM. **The Honourable Gildas Molgat, Senator : interview**. Oral history project. [Ottawa] : Library of Parliament, [1992?]. 46 p.

MOLGAT, GILDAS. «L'application de la recommandation royale». **Revue parlementaire canadienne** 20 :24-6 été 1997.

Publié aussi en anglais sous le titre : *The use of royal recommendation*.

MOLGAT, GILDAS. "Vision parlementaire de la coopération internationale". **Revue parlementaire canadienne** 23 :18-20 déc. 2000/févr. 2001.

Publié aussi en anglais sous le titre : *Parliamentary vision for international co-operation*.

ROMÉO LEBLANC

EARLE, TOM. **The Honourable Roméo LeBlanc, Senator : interview**. Oral history project Ottawa : Library of Parliament, [1992?]. 71 p.

Éléments marquants du mandat de Son Excellence le très honorable Roméo LeBlanc, P.C., C.C., C.M.M., C.D., gouverneur général et commandant en chef du Canada, et de Mme Diana Fowler LeBlanc. [Ottawa : Direction de l'information publique, Résidence du gouverneur général, 1999]. [2], 15, 15, [2] p.

Aussi disponible en anglais sous le titre : *Highlights of the mandate of His Excellency the Right Honourable Roméo LeBlanc, P.C., C.C., C.M.M., C.D., Governor General and Commander-in-Chief of Canada, and Mrs. Diana Fowler LeBlanc.*

Également disponible en format électronique en ligne dans Internet.

http://www.gg.ca/governor_general/leblanc/wrap-up_f.asp

"Governor General to NDPers : no room on my platform". **Frank** 282:17 Oct. 7, 1998.

GREENSPOON, EDWARD. "Tired Governor-General to quit: aging and in poor health, LeBlanc fears he can't handle workload ". **The Globe and mail** p. 1, Apr. 1, 1999.

HOW, DOUGLAS. «Quand le délégué s'emmêle : la question était pourtant simple : voterez-vous pour Roméo LeBlanc ou pour Roméo LeBlanc?» **Sélection du Reader's Digest** 99 :75-7 août 1996.

"LeBlanc, Right Hon. Roméo", p. 752. In **The Canadian who's who**. Toronto : University of Toronto Press, 2001.

LeBLANC, ROMÉO. "Blessing Canada's diversity". **Canadian speeches, issues of the day** 12:52 June 1998.

LeBLANC, ROMÉO. "Brief comments on journalism today". **Canadian speeches, issues of the day** 10:59-60 Sept. 1996.

LeBLANC, ROMÉO. **Discours** [microforme]. Ottawa :[s.n.], 1974-82, 1984. microfiches.

LeBLANC, ROMÉO. **Discours à l'occasion de l'inauguration de plaques commémorant l'histoire du service parlementaire au Canada, Chambre des communes, Ottawa, le mercredi 29 mai 1996.** [Ottawa : Gouverneur général du Canada], 1996. 3 p.

Aussi disponible en anglais sous le titre : *Speech on the occasion of the unveiling of plaques recording the history of parliamentary service in Canada, House of Commons, Ottawa, Wednesday, May 29, 1996.*

LeBLANC, ROMÉO. "Harvesting and protecting the wealth of the oceans". **Canadian speeches, issues of the day** 12:22-4 Jan./Feb. 1999.

LeBLANC, ROMÉO. "A long time ago in the future : Canada yesterday and tomorrow ". **Canadian speeches, issues of the day** 10:3-6 July/Aug. 1996.

LeBLANC, ROMÉO. "Low-key leadership inspires Canada". **Canadian speeches, issues of the day** 10:22-4 Mar. 1997.

LeBLANC, ROMÉO. "Public servants urged don't forget the people". **Canadian speeches, issues of the day** 12:52-5 Apr. 1998.

LeBLANC, ROMÉO. "Quiet heroes in the Order of Canada". **Canadian speeches, issues of the day** 11:34-5 Dec. 1997.

LeBLANC, ROMÉO. "Speaking up for a united Canada". **Canadian speeches, issues of the day** 10:10-13 Nov. 1996.

LeBLANC, ROMÉO. **Speeches** [microform]. -- Ottawa : [s.n.], 1974-1982, 1984. microfiches.

LeBLANC, ROMÉO. "Time to acknowledge debt to native peoples". **Canadian speeches, issues of the day** 9:45-6 Mar. 1996.

LeBLANC, ROMÉO. "200-year quest of Nova Scotia's Blacks". **Canadian speeches, issues of the day** 11:23-6 Nov. 1997.

«LeBlanc, Roméo», p. 1395. In **Encyclopédie Canada 2000**. Montréal : Stanké, c2000. lxxiii, 2639 p.

"LeBlanc, Roméo", p. 1316. In **The Canadian encyclopedia**. Toronto : McClelland & Stewart, 1999. lxvi, 2573 p.

"More Liberal largesse (Roméo LeBlanc's son Dominic accompanies father on African tour at taxpayer's expense)". **Frank** 293:5 Mar. 10, 1999.

M'PAMBIA, DIDIER. «Passerelles sur l'autre Afrique» [points saillants de la visite en Afrique d'une délégation canadienne, dirigée par le gouverneur général Roméo LeBlanc]. **Entreprendre** 12 :6-9 avril 1999.

"(Roméo) LeBlanc fumbles, (Bob) Fowler stumbles, (Lloyd) Axworthy bumbles (Tanzanian president Benjamin Mkapa snubbed by Canadian diplomats)". **Frank** 308:3 Oct. 6, 1999.

"Roméo LeBlanc's \$3.6M farewell tour (Challenger jet bill over two years)". **Frank** 296:12-13 Apr. 21, 1999.

OUVRAGES BIOGRAPHIQUES

AUCLAIR, ELIE-J. **Figures canadiennes**. Montréal, Éditions A. Lévesque, 1933. 2 vol.

BANNERMAN, JEAN MacKAY. **Leading ladies Canada**. Belleville, Ont., Mika Publishing, 1977.

BIBAUD, MAXIMILIEN. **Le panthéon canadien : choix de biographies**. Montréal, J.M. Valois, 1891.

Biographies canadiennes-françaises. Montréal, Les Éditions biographiques canadiennes-françaises, 1920-

Les biographies françaises d'Amérique. Montréal, Les Journalistes Associés, 1942.

CAMPEAU, FABIEN RENÉ ÉDOUARD. **Illustrated Guide to the House of Commons and Senate of Canada**. Ottawa, F.R.E. Campeau, 1875-1885. 3 vols.

CANADA. CENTENNIAL COMMISSION. **Canada, 1867-1967; the Founders and Guardians**. Ottawa, Queen's Printer, 1968.

Canada, an encyclopaedia of the country: the Canadian Dominion considered in its historic relations, its natural resources, its material progress, and its national development / by a corps of eminent writers and specialists ... Edited by J. Castell Hopkins. Toronto, Lincolnton Pub. Co., 1898-1900.

Canadian biographical dictionary and portrait gallery of eminent and self-made men. Toronto, American Biographical Publications, 1880-1. 2 vols.

The Canadian directory of Parliament, 1867-1967. Edited by J.K. Johnson. Ottawa, Queen's Printer, 1968.

The Canadian encyclopedia. Edmonton, Hurtig, 1985. 3 vols.

The Canadian men and women of the time: a handbook of Canadian biography. Edited by Henry James Morgan. Toronto, W. Briggs, 1898.

The Canadian men and women of the time: a handbook of Canadian biography of living characters. (2nd edition) Edited by Henry James Morgan. Toronto, W. Briggs, 1912.

The Canadian Parliament: biographical sketches and photo engravures of the senators and members of the House of Commons of Canada, being the 10th Parliament, elected November 3, 1904. Montréal, Perrault Print Co., 1906.

The Canadian parliamentary companion. Ottawa, J. Burie & Son, 1871-91.

The Canadian parliamentary guide. Ottawa, P.G. Normandin, 1898/99-

Canadian parliamentary handbook. Compiled by John Bejerimi. Ottawa, Borealis Press.

The Canadian portrait gallery. Edited by John Charles Dent. Toronto, John B. Magurn, 1880-81. 4 vols.

Canadian who's who. Toronto, University of Toronto Press, 1910-

A cyclopedia of Canadian biography. Edited by George Maclean Rose. Toronto, Rose Publishing Co., 1886-88. 2 vols.

A cyclopedia of Canadian biography. Edited by Hector Willoughby Charlesworth. Toronto, Hunter Rose, 1919.

DANDURAND, RAOUL. **Les mémoires du sénateur Raoul Dandurand.** Québec, Presses de l'Université Laval, 1967.

DAVID, LAURENT OLIVIER. **Biographies et Portraits.** Montréal, Beauchemin & Valois, 1876.

Dictionary of Canadian biography. Toronto, University of Toronto Press, 1966.

Dominion annual register and review for the 12th-20th year of the Canadian union, 1878-1886. Edited by Henry James Morgan. Montréal, Dawson Brothers, 1879-87. 8 vols.

Encyclopedia Canadiana. Toronto, Grolier of Canada, 1977. 10 vols.

The encyclopedia of Canada. Edited W. Stewart Wallace. Toronto, University Associates of Canada. 1935-49. 7 vols.

An encyclopedia of Canadian biography. Montréal, Canadian Press Syndicate, 1904-7. 3 vols.

L'encyclopédie du Canada. Montréal Stanké, 1987. 3 vol.

EVANS, GWYNNETH. **Women in federal politics: a bio-bibliography.** Ottawa, National Library of Canada, 1975.

Les hommes du jour : galerie de portraits contemporains : monument érigé à la gloire de la confédération du Canada. Montréal, Cie de moulins à papier de Montréal, 1890-4.

LANOIX, NOËL E. **Les biographies françaises d'Amérique.** Montréal, Journalistes associés, 1942.

LONN, GEORGE. **Canadian profiles: portraits in charcoal and prose ...** Toronto, Pitt Publishing Co., 1965.

The Macmillan dictionary of Canadian biography. (4th edition) Edited by W. Stewart Wallace. Toronto, Macmillan of Canada, 1978.

Men of the day; a Canadian portrait gallery. Montréal, Montréal Paper Mills, 1890-4.

National reference book. Toronto, Canadian Newspaper Services International, 1925.
Title varies.

Newspaper reference book of Canada. Toronto, Press Publishing, 1903.

Pioneers and early citizens of Manitoba: a dictionary of Manitoba biography from the earliest times to 1920. Compiled by the Manitoba Library Association. Winnipeg, Peguis, 1971. 268 p.

Prominent men of Canada. Edited by Ross Hamilton. Montréal, National Publishing, 1932.

Prominent men of Canada: a collection of persons distinguished in professional and political life, and in the commerce and industry of Canada. Edited by Graeme Mercer Adam. Toronto, Canadian Biographical Publishing Company, 1892.

QUÉBEC (PROVINCE). ASSEMBLÉE NATIONALE. **Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978.** Québec, Bibliothèque de la législature, Service de documentation politique, 1980.

Qui êtes-vous? Biographies de l'élite du Canada français. Montréal, Éd. du Canada français, 1946.

Références biographiques : Canada-Québec. Rédaction par Louis Alexandre Bélisle. Montréal, Éditions de la Famille canadienne, 1978. 5 vols.

Répertoire parlementaire canadien. Compilé par John Bejerimi. Ottawa, Borealis Press.

RICHER, LÉOPOLD. **Silhouettes du monde politique.** Montréal, Zodiaque, 1940.

RUMILLY, ROBERT. **Chefs de file.** Montréal, Zodiaque, 1934.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC. **Mosaïque québécoise.** Québec, Société historique de Québec, 1961.

A standard dictionary of Canadian biography, the Canadian who was who. Toronto, Trans-Canada Press, 1934-38. 2 vols.

TACHÉ, LOUIS-HIPPOLYTE. **Les hommes du jour, galerie de portraits contemporains.** Éd. populaire. Montréal, Compagnie de Moulins à papier de Montréal, 1890-4.

Men of the day, a Canadian portrait gallery. Popular ed. Montréal, Montréal Paper Mills Co., 1890-4.

Vedettes. Montréal, Société nouvelle de publicité, 1953.

Who's who and why. Vancouver, International Press, 1912-1921.

Who's who in Canada. Toronto, International Press, 1922.

Who's who of Canadian women. Toronto, Trans-Canada Press, 1983-

Sources des photographies

Archives publiques du Canada

Joseph Edouard Cauchon
Amos Edwin Botsford
Pierre J.O. Chauveau
David Christie
Robert Duncan Wilmot
William Miller
Joseph Burr Plumb
George William Allan
Alexandre Lacoste
John Jones Ross
Charles Alphonse P. Pelletier
Lawrence Geofftey Power
Raoul Dandurand
James Kirkpatrick Kerr
A.C. Philippe Robert Landry
Joseph Bolduc
Hewitt Bostock
Arthur Charles Hardy
Pierre Edouard Blondin
Walter Edward Foster
Georges Parent
Thomas Vien
James Horace King
Elie Beauregard
Wishart McLea Robertson
Mark Robert Drouin
George Stanley White
Maurice Bourget
Sydney John Smith
Jean-Paul Deschatelets
Muriel McQueen Fergusson

Jean Evans Photography, Ottawa

Renaude Lapointe

Services d'information du Sénat

Allister Grosart

Armand Legault Photography, Ottawa

Jean Marchand

Michael Bedford Photography, Ottawa

Maurice Riel
Guy Charbonneau
Gildas Molgat
Daniel Hays

Peter Bregg, Toronto

Roméo LeBlanc

Jin Chen, Ottawa

John Ross
David Lewis Macpherson